



Livret de l'étudiant

Licence 1 Psychologie

Année 2022-23

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1. LICENCE MENTION PSYCHOLOGIE | 5 |
| CE GUIDE CONTIENT... | 5 |
| DEBOUCHES | 5 |
| LE S.U.I.O | 6 |
| 2. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES | 7 |
| INSCRIPTIONS | 7 |
| REORIENTATION | 7 |
| TUTORAT, AUDITEUR LIBRE, REGIME SPECIAL, DISPENSE D'ASSIDUITE | 8 |
| 3. LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE | 11 |
| ORGANISATION ADMINISTRATIVE | 11 |
| BIBLIOTHEQUES & RECHERCHE DOCUMENTAIRE | 13 |
| MESSAGERIE & INTRANET | 13 |
| 4. LES ENSEIGNEMENTS | 14 |
| ORGANISATION | 14 |
| MAQUETTE PEDAGOGIQUE | 15 |
| 5. PROGRAMME PEDAGOGIQUE | 17 |
| SEMESTRE 1 | 17 |
| SEMESTRE 2 | |
| | ER |
| REUR ! SIGNET NON DEFINI.26 | |
| 6. VALIDATION, CONTRÔLE DES CONNAISSANCES | 41 |
| CONTROLES CONTINUS, EXAMENS TERMINAUX ET SESSIONS | |
| | 414 |
| 1 | |
| CAS DES ETUDIANTS AJAC | 41 |
| CONDITIONS PARTICULIERES | 42 |
| DISPENSE D'ASSIDUITE | 42 |
| REGIME SPECIAL | 42 |
| ECTS | 42 |
| ABSENCE A UN EXAMEN | 43 |
| CHARTRE ANTI-PLAGIAT | 43 |
| MODALITES DES CONTROLES DES CONNAISSANCES (MCC) | 45 |
| REPORT DES NOTES | 48 |
| VALIDATION - CAPITALISATION - COMPENSATION | 48 |
| JURY | 49 |

| | |
|--|-----------|
| CONSULTATION DES COPIES | 504 |
| 9 | |
| PROGRESSION | 50 |
| DIPLOMES ET RELEVÉS DE NOTES | 50 |
| 7. LANGUES, CULTURE & INITIATIVE | 52 |
| PRATIQUER UNE ACTIVITE CULTURELLE ET ARTISTIQUE A L'UN | 52 |
| PRATIQUER LES LANGUES ETRANGERES A L'UNIVERSITE | 52 |
| 8. INFORMATIONS PRATIQUE | 53 |
| CALENDRIER UNIVERSITAIRE : 2020 - 2021 | 53 |
| COORDONNEES DES SERVICES | 54 |
| COORDONNEES DES ENSEIGNANTS DE PSYCHOLOGIE | 55 |

Licence mention Psychologie

Ce guide contient...

- Un rappel des informations administratives concernant tous les étudiants de la Licence « Sciences de l'Homme et de la Société », mention psychologie.
- Des informations spécifiques à la première année de psychologie.
- En outre, des informations spécifiques (emplois du temps, constitution des groupes de travail, absence d'enseignants, dates de contrôle, etc.) sont communiquées par mail et/ou la plateforme pédagogique Madoc. Consultez votre Webmail fréquemment.

Debouchés

Les études du niveau Licence, mention *Psychologie*, sont la première étape pour préparer un cursus complet permettant d'obtenir le titre de psychologue (bac +5). Ce cursus peut déboucher sur une activité dans des domaines professionnels aussi variés que :

- ✓ celui du conseil (ressources humaines, marketing, organisation, etc.),
- ✓ de l'aide et du soutien individuel ou de groupe, de l'enseignement (éducation, orthophonie, etc.),
- ✓ de la formation (évaluation, bilan professionnel, gestion des compétences, etc.),
- ✓ de la communication (publicité, média, Web, etc.),
- ✓ de l'ergonomie (conception de systèmes, intelligence artificielle, etc.),
- ✓ de la recherche (universités, grandes écoles, laboratoires, etc.),
- ✓ et bien d'autres.

Attention !!! Compte tenu des textes en vigueur concernant le statut de psychologue, une licence de Psychologie ainsi qu'un Master de Psychologie sont obligatoires pour obtenir le titre de psychologue à l'issue du master 2 (bac +5).

La licence mention « psychologie » offre donc la possibilité aux étudiants de poursuivre vers l'un des deux Master proposé à la Faculté de Psychologie de Nantes (Master Mention Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations, ou Master Mention Psychologie, parcours Clinique, parcours Enfant et Adolescent ou parcours Cognitive et Clinique) ainsi que vers d'autres masters nationaux.

L'admission dans les Master en psychologie passe par un processus de sélection basé sur plusieurs éléments, principalement les notes obtenues en L1, L2 et L3.

Par ailleurs, la réalisation de stages est fortement recommandée en vue d'une initiation aux milieux professionnels en lien avec le domaine de la psychologie et ses débouchés.

Les études de Licence en psychologie permettent aussi des articulations avec d'autres mentions du domaine Sciences Humaines et Sociales, ou encore contribuent à la préparation à l'entrée dans d'autres cursus de formation spécifiques, comme :

- les Masters des Métiers de l'enseignement (ESPE),
- les concours d'entrée des centres et dispositifs de Formation aux Professions Sociales :
 - Educateurs spécialisés (DEES)
 - Moniteurs Educateurs (CAFME)
 - Assistants de Services Sociaux (DEAS)
 - animateurs Sociaux Culturels (DEFA)
- les concours d'entrée des centres de formations aux professions sanitaires (petite enfance) :
 - Infirmiers
 - Educateurs de jeunes enfants (DEEJE)
- les concours de recrutement divers.

Globalement, les filières professionnelles constituant les principaux secteurs d'emploi des étudiants de Psychologie correspondent donc au secteur sanitaire et social, scolaire, de l'entreprise et des organisations, de la justice, de la police, de la recherche et de l'enseignement.

Le S.U.I.O

Le S.U.I.O (<http://www.univ-nantes.fr/suio>) tient à la disposition des étudiants une documentation complète sur les débouchés de la psychologie.

Il propose également des ateliers d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle :

- Projet professionnel
- CV, lettre de motivation
- Recherche de sélection d'entreprises
- Préparation d'entretiens

ainsi qu'un accompagnement individuel sur rendez-vous.

Vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=sKXgbjVinT0&feature=youtu.be>

Informations administratives

Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Nombre d'inscriptions :

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études (L1, 2, 3) ;
- une inscription supplémentaire possible sur l'ensemble du cycle L, sur dérogation accordée par le Président de l'Université. La demande est à effectuer sur Intranet, via l'application SURF.
- le Président de l'Université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Annulation d'inscription avec remboursement :

Elle s'effectue via la plate-forme SURF sur votre Intranet **avant le 15 octobre**. Lorsque le remboursement est accordé, vous devez vous rendre à la scolarité Pôle Humanités avec un RIB.

Annulation d'inscription sans remboursement :

- **Au-delà du 15 octobre et jusqu'au 15 décembre**, l'annulation d'inscription s'effectue via la plate-forme SURF sur votre Intranet. Le remboursement des droits universitaires n'est plus possible.
- **Au-delà du 15 décembre**, pour demander l'annulation d'inscription ou l'abandon d'études, envoyer un courrier motivé à :

Présidence de l'Université
Direction de la Formation et de la Vie Étudiante (DFVE)
1 QUAI DE TOURVILLE
BP 13522
44035 NANTES CEDEX

Transfert

Les étudiants nantais souhaitant intégrer une autre université doivent tout d'abord la contacter pour connaître sa capacité d'accueil, puis contacter le service de la scolarité Pôle Humanités pour retirer le dossier requis.

Réorientation

Une possibilité de réorientation vers une autre filière que la psychologie existe à la fin du premier semestre de la première année ; les étudiants concernés doivent contacter l'UFR de leur choix et en faire la demande via leur Intranet, sur l'application SURF, jusqu'au 25 novembre 2022 (sous réserve de modifications de dates).

La commission de validation des acquis de la Faculté de Psychologie déterminera les UE qui peuvent faire l'objet d'équivalences et celles qui doivent être rattrapées.

Tutorat, auditeur libre, régime spécial, dispense d'assiduité

Tutorat d'accompagnement

Besoin d'aide méthodologique, envie de tester de nouvelles méthodes de travail, de bénéficier de partage d'expériences, d'un coup de pouce pour les révisions et la préparation aux examens ou tout simplement de nouvelles explications détaillées et personnalisées ? Le tutorat a été conçu pour tout cela. Il permet en outre d'échanger de manière informelle sur les cours, les projets de poursuite d'études et sur le fonctionnement de l'université en petit groupe, avec un tuteur ou une tutrice de L3, M1 ou M2.

Les étudiants et étudiantes de L1 souhaitant bénéficier d'un accompagnement par un tuteur ou une tutrice de L3, M1 ou M2 de psychologie doivent s'inscrire auprès du secrétariat avant lundi 19 septembre 2022 inclus, en remplissant le formulaire envoyé par mail et distribué lors des réunions de rentrée. Ce dispositif propose des séances hebdomadaires d'1h30 en petit groupe ainsi qu'un accompagnement personnalisé permettant de mieux aborder l'entrée à l'université. La priorité sera donnée aux étudiants et étudiantes issu.e.s de baccalauréats professionnels et technologiques mais le dispositif ouvert à tous & toutes les L1, dans la limite des places disponibles.

Le tutorat d'accompagnement devrait commencer le lundi 26 septembre en semaine 39. Les tuteurs et tutrices contacteront les étudiants et étudiantes concerné.e.s via la messagerie étudiante pour convenir d'un premier rendez-vous.

Auditeur libre

Le statut d'auditeur libre nécessite une inscription auprès de la scolarité.

- contacter la scolarité à compter de septembre
- inscriptions à compter d'octobre
- 25 ans minimum,
- ne donne pas la qualité d'étudiant,
- dans la limite des places disponibles.

Régime spécial

Sont concernés les étudiants ne pouvant valider la formation sur une année car ils sont engagés dans la vie active, assument des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante, sont chargés de famille ou engagés dans plusieurs cursus, présentent une situation de handicap ou sont sportifs de haut niveau.

Ce statut permet de suivre et de valider l'année d'étude en 2 ans avec ou sans dispense d'assiduité. L'année dans laquelle les étudiants s'inscrivent est divisée en deux blocs. Le 1^{er} bloc correspond aux UE choisies la 1^{ère} année. Le 2^{ème} bloc correspond aux UE restantes de l'année d'étude qui seront suivies la 2^{ème} année.

Le régime spécial est automatique la 2^{ème} année, et l'étudiant qui veut y renoncer la 2^{ème} année doit demander expressément le changement de régime. Si sa demande est acceptée, il réintègre le régime normal, est considéré comme redoublant, et les UE validées sont alors conservées.

Les demandes sont à effectuer à la rentrée, début septembre auprès de la scolarité (après inscription), et **avant le 22 septembre**.

Dispense d'assiduité (da)

La dispense d'assiduité permet, pour un motif reconnu, de ne pas assister aux TD. Elle doit être justifiée en fonction de la situation de l'étudiant (contrat de travail, livret de famille, certificat médical, certificat de scolarité d'une autre formation...).

Les épreuves de contrôles continus sont remplacées par des examens terminaux à la fin du semestre. Les cours magistraux sont validés de la même manière que pour les étudiants assidus, lors des sessions d'examens terminaux.

Les DA doivent impérativement prendre contact dès les premières semaines d'enseignement avec chaque enseignant de TD et TP afin de demander la bibliographie, les photocopies éventuels et afin de prendre connaissance des modalités de validation spécifiques. Les contenus de cours ne sont pas fournis par les enseignants et sont à récupérer auprès des étudiants appartenant au même groupe de TD.

Les demandes pour le premier semestre (étudiants inscrits uniquement) sont à effectuer via l'application SURF sur l'Intranet jusqu'à fin septembre/début octobre (**Attention : voir dates précises sur votre Intranet en début d'année**).

Pour le second semestre, la demande se fait du 1^{er} au 30 janvier.

Pour les conditions de validation (régime spécial et DA), vous devez vous reporter au chapitre 6 intitulé « validation, contrôle des connaissances ».

ATTENTION : dans l'attente de la réponse définitive de votre demande de DA, il vous est fortement recommandé d'aller en TD et de vous présenter aux éventuels contrôles continus (CC). **Si votre demande de DA est refusée et que vous ne vous êtes pas présenté aux CC, aucune épreuve de rattrapage ne pourra vous être proposée.**

Engagement étudiant

La faculté de psychologie est engagée dans une démarche de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant, dans la mesure où celui-ci porte sur >150h durant l'année universitaire. Si vous êtes dans cette situation et souhaitez bénéficier d'un aménagement (changement de groupe de TD par permutation ou dispense d'assiduité), vous devez envoyer par mail une demande motivée (justificatif + lettre explicative) au secrétariat. Cet engagement peut également faire l'objet d'une valorisation dans le cadre de l'EC Ouverture Professionnelle de L3.

Obtention d'une bourse

Des aides sociales peuvent vous être attribuées sous forme de bourse et/ou d'aide au logement, sur critères sociaux. Dans tous les cas, se renseigner auprès du CROUS pour en faire la demande (du 15 janvier au 31 mai)

Les boursiers doivent être présents à tous les cours et examens (sauf en cas d'accord de dispenses d'assiduité). En cas d'absence, un justificatif doit obligatoirement être fourni au secrétariat pédagogique pour les cours et les contrôles continus et à la scolarité pour les examens finaux.

Le non respect de l'obligation de présence aux cours et aux examens entraîne le reversement des sommes perçues.

En cas de non progression d'études, une bourse de cycle peut être attribuée sur critères universitaires : assiduité, présence aux examens, ECTS (s'adresser au CROUS). Un maintien de bourse est envisagé pour les cas médicaux ou sociaux (s'adresser au CROUS)

Les boursiers sont exonérés des frais d'inscription et de la CVEC de 90 euros. Si vous avez réglé les frais d'inscription ou effectué un premier versement (parce que vous n'aviez pas reçu votre notification de bourse par exemple), vous pouvez demander le remboursement des sommes versées. **Le remboursement n'est pas automatique** : il est impératif d'en faire la demande auprès de la scolarité LLSHS en présentant votre avis de notification de bourse.

Pour toute information concernant votre situation de boursier (conséquence d'une absence à un examen, etc.), vous devez contacter le service des bourses de la scolarité.

Campus responsable

L'Université de Nantes a co-signé la charte internationale des « *Campus Responsables* » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21^{ème} siècle (appelé *Agenda 21*). Nantes Métropole, le CROUS, VéloCampus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mise en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable : surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de cartouches, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques ... ne sont que quelques exemples de ce que *chacun* peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'avenir.

Liens utiles :

Venir à la fac en tram ou en bus sans embouteillage, c'est possible :

<https://www.tan.fr>

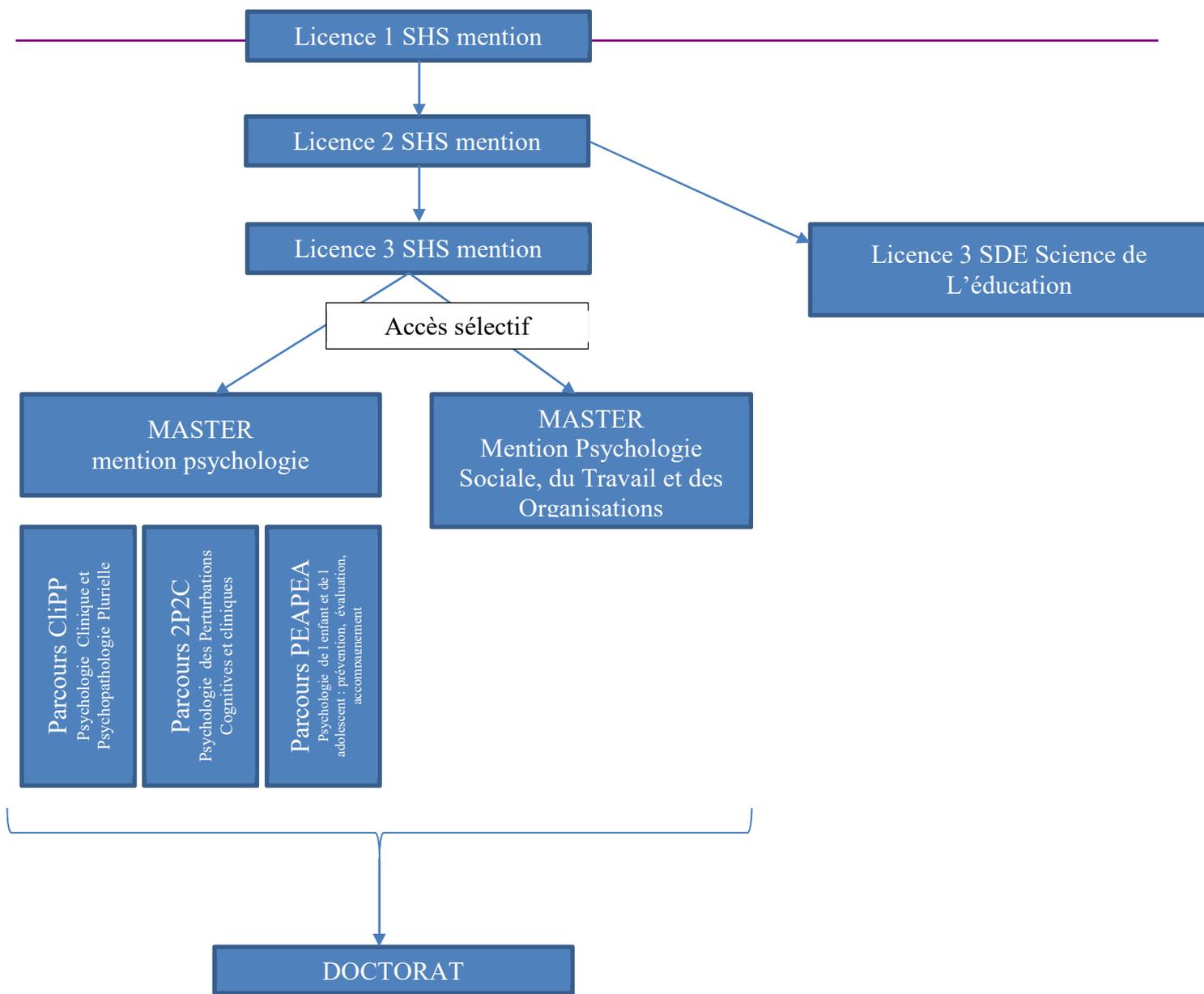
Disposer d'un vélo *VéloCampus* pendant toute l'année universitaire, c'est facile :

<http://velocampus.net>

La Faculté de psychologie

L'offre de formation en psychologie à Nantes Université

La faculté de psychologie de Nantes assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en psychologie de la licence au doctorat. Les masters sont des masters professionnels réalisés en deux ans (M1 et M2) et qui donnent le titre de psychologue et permettent de poursuivre en doctorat.



Organisation administrative de la faculté de psychologie

Adresse de la faculté

Faculté de Psychologie
Chemin de la censive du Tertre
B.P. 81227
44312 NANTES Cedex 3 <http://www.psychologie.univ-nantes.fr/>

Directeur de la Faculté

Fabienne COLOMBEL
Bureau 151 - 02.53.52.26.17

Secrétaire Générale (par intérim)

Solène MAINTEROT
Bureau 158 - 02.53.52.26.48

Licence 1 de psychologie

Secrétariat L1 :

Alexandra Jean
Bureau 156 - 02.53.52.26.39
Email : psycho.secretariat-L1@@univ-nantes.fr

Responsabilité pédagogique :

Margaux LE BORGNE
Bureau 128 : 02.53.52.26.79
Email : responsable.pedagogique-L1-psycho@univ-nantes.fr

Président de jury :

Elisa SARDA
Bureau 147 : 0253522638
Email : president.jury-l1-psycho@univ-nantes.fr

Bibliothèques & recherche documentaire

1- La Bibliothèque Universitaire (B.U.)

La B.U. offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires à la Licence en Psychologie. Pour faciliter vos exposés et vos recherches, la BU Lettres - Sciences humaines propose des ateliers sur les bases de données bibliographiques dans les différentes disciplines de Lettres Sciences-Humaines (Europresse, Psycinfo, MLA....), des ateliers pour réaliser votre bibliographie (Zotero) ou pour mettre en place une veille sur votre sujet de recherche (Inoreader, Twitter) ou encore pour la mise en page de votre mémoire. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec un bibliothécaire pour une aide personnalisée sur toute question d'ordre documentaire. Pour plus d'informations, consulter la page Madoc de la BU "l'ABC de la recherche documentaire"

Pour plus de renseignements, écrivez à bu-formationlet@univ-nantes.fr

2- La Bibliothèque Scientifique (B.S.) de Psychologie : 02.53.52.26.19 Juan Carlos Rodriguez-Rendon

La BS offre des documents supplémentaires (du lundi après-midi au vendredi midi) consultables pour les L1 et L2. Le prêt d'ouvrages est possible à partir de la L3 seulement. L'inscription est la même pour la BU et la BS, le catalogue informatisé est commun.

La BS vous propose :

- des manuels pédagogiques
- des dictionnaires
- des ouvrages scientifiques en psychologie
- des revues de psychologie (en consultation sur place)
- des tests (en consultation sur place, un catalogue des tests, avec la notice descriptive de chaque test permet de prendre connaissance des tests disponibles).

Pour la Recherche documentaire, la BS met à disposition des lecteurs :

- des postes équipés du catalogue local (BU et Bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche documentaire sur les bases de données bibliographiques.

Si vous souhaitez bénéficier d'une formation à la recherche documentaire en psychologie, vous pouvez demander un rendez-vous auprès de M. Rodriguez-Rendon. Il vous présentera l'ensemble des bases de données bibliographiques utiles ainsi qu'une méthodologie de travail pour la recherche documentaire en psychologie.

Sur le site WEB de la Faculté de psychologie, l'onglet « Bibliothèques » est un lien vers la page de la bibliothèque de psychologie, page sur laquelle vous trouverez différentes informations.

Messagerie & intranet

Site Web de la Faculté de psychologie :

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psychologie.univ-nantes.fr/>

Adresse électronique :

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle a pour forme : prenom.nom@etu.univ-nantes.fr

Le mot de passe fourni à l'inscription doit être modifié dès la première connexion. **Il doit être changé tous les 6 mois** (un message prévient de l'obligation de modifier ce mot de passe **sinon la boîte mail et l'Intranet sont bloqués**).

Cette adresse doit être **consultée très régulièrement**. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle.

Attention :
Les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

Intranet :

Un accès intranet propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, madoc, etc.).

Madoc :

MADOC est une plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

Les enseignements

Organisation

La présence aux Cours Magistraux (CM) est demandée.

La présence aux Travaux Dirigés (TD) est **attendue** sauf pour les DA.

Enseignements et travail personnel à l'université :

La licence offre une formation générale et fondamentale. Au cours de cette première année, les deux semestres sont conçus de façon comparable et doivent vous apporter des connaissances de base dans le domaine de la psychologie.

Vous aurez en moyenne 18 heures de cours par semaine, auxquelles s'ajoute un volume au moins équivalent de temps de travail personnel. Le travail à l'université nécessite des lectures en plus des enseignements dispensés : l'enseignement « Méthodologie du Travail Universitaire » au premier semestre de la L1 a pour but de vous familiariser avec ce type de travail, en vous apprenant notamment à utiliser les bibliographies qui sont fournies pour chaque enseignement.

Certains enseignements sont hybridés (distanciel/présentiel ; synchrone/asynchrone etc.) : vous référer à chaque enseignement dans la suite du livret pour en connaître les modalités et les suivre correctement.

Changement de groupe :

Le changement de groupe de TD reste **exceptionnel**. Il peut être accepté pour un impératif par exemple professionnel (justificatif obligatoire) par permutation. Il est **toujours visé par le secrétariat Licence**. Toute demande doit être déposée avant le 23 septembre. Les changements ne sont pas autorisés au 2ème semestre, sauf cas exceptionnel et justifié.

Evaluation des enseignements :

A l'issue de chaque semestre universitaire, un questionnaire en ligne est proposé aux étudiants (par le biais de courriels envoyés sur les boîtes mail universitaires) afin qu'ils puissent exprimer et transmettre à l'équipe pédagogique, leurs avis sur les enseignements reçus. Le questionnaire est anonyme et la confidentialité des réponses est assurée. Les résultats sont ensuite synthétisés et restitués aux enseignants. Il s'agit donc d'un outil visant à favoriser les échanges entre étudiants et enseignants afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. L'efficacité de ce dispositif repose sur l'importance de vos contributions. Merci donc d'avance pour votre participation !

Maquette pédagogique

Le tableau suivant présente les enseignements par semestre, vous y trouverez l'organisation de la maquette contenant 2 semestres, chacun constitué de 3 blocs d'enseignements: un bloc Disciplinaire (Majeure de psychologie), un bloc Complémentaire (Mono-disciplinaire psychologie), et un bloc Transversal (Outils).
Chaque bloc est constitué de plusieurs UE. Les UE peuvent être composées de plusieurs EC.

Ce tableau récapitule les informations suivantes :

- Les codes des Unités d'Enseignements (UE) vous permettant d'accéder aux supports déposés sur MADOC
- le nom des UE
- les coefficients par UE
- Les ECTS par UE
- le nombre d'heures de CM et TD par UE

| L 1 psychologie | | | | | | | |
|------------------------|---|--------------|-----------|------|----|----|----|
| Semestre 1 | | | | | | | |
| code Pédagogique | UE et éléments constitutifs | Coefficients | | Ects | CM | TD | TP |
| | | UE | | | | | |
| | DISCIPLINAIRE | 18 | 18 | | | | |
| | MAJEURE PSYCHOLOGIE 1 | | | | | | |
| HPS1-1A | Psychologie clinique | 4 | | | 12 | 12 | |
| HPS1-1B | Psychologie cognitive | 4 | | | 12 | 12 | |
| HPS1-1C | Psychologie du développement | 4 | | | 12 | 12 | |
| HPS1-1D | Psychologie sociale | 4 | | | 12 | 12 | |
| HPS1-1E | Psychophysiologie | 2 | | | 18 | | |
| | COMPLEMENTAIRE | 9 | 9 | | | | |
| | MONO DISCIPLINAIRE PSYCHOLOGIE 1 | | | | | | |
| HPS1-2A | Psychologie clinique complémentaire | 2 | | | 8 | | |
| HPS1-2B | Psychologie cognitive complémentaire | 2 | | | 8 | | |
| HPS1-2C | Psychologie du développement complémentaire | 2 | | | 8 | | |
| HPS1-2D | Psychologie sociale complémentaire | 2 | | | 8 | | |
| HPS1-2E | Introduction Neurosciences | 1 | | | 8 | | |
| | TRANSVERSAL | 3 | 3 | | | | |
| | OUTILS 1 | 3 | | | | | |
| HPS1-3A | Anglais | 2 | | | | 15 | |
| HPS1-3B | MTU + Projet Professionnel | 1 | | | | 12 | |

| Semestre 2 | | | | | | | |
|------------|---|--------------|-----------|------|----|----|--|
| | | Coefficients | | Ects | CM | TD | |
| | | UE | | | | | |
| | DISCIPLINAIRE | 15 | 15 | | | | |
| | MAJEURE PSYCHOLOGIE 2 | | | | | | |
| HPS2-1A | Psychologie clinique | 3 | | | 12 | 10 | |
| HPS2-1B | Psychologie cognitive | 3 | | | 12 | 10 | |
| HPS2-1C | Psychologie du développement | 3 | | | 12 | 10 | |
| HPS2-1D | Psychologie sociale | 3 | | | 12 | 10 | |
| HPS2-1E | Psychophysiologie | 3 | | | 18 | | |
| | COMPLEMENTAIRE | 9 | 9 | | | | |
| | MONO DISCIPLINAIRE PSYCHOLOGIE 2 | | | | | | |
| HPS2-2A | Psychologie clinique | 2 | | | 8 | | |
| HPS2-2B | Psychologie cognitive | 2 | | | 8 | | |
| HPS2-2C | Psychologie du développement | 2 | | | 8 | | |
| HPS2-2D | Psychologie sociale | 2 | | | 8 | | |
| HPS2-2E | Introduction neurosciences | 1 | | | 8 | | |
| | TRANSVERSAL | 6 | 6 | | | | |
| | OUTILS 2 | | | | | | |
| HPS2-3A | Anglais | 2 | | | | 15 | |
| HPS2-3B | Statistiques | 3 | | | | 18 | |
| HPS2-3C | Ouverture professionnelle 1 | 1 | | | | 12 | |

Programme pédagogique

Disciplinaire Majeure Psychologie 1

HPS1-1A PSYCHOLOGIE CLINIQUE – Enseignement HYBRIDE

M. LE BORGNE & D. ROMMEL

Présentation de l'UE

Cet enseignement propose un panorama global et introductif de la psychologie clinique. Nous travaillerons tout d'abord autour d'aspects historiques et épistémologiques, avant de nous centrer sur les spécificités du métier de psychologue clinicien. Nous aborderons les outils et les techniques dont ce dernier dispose en développant, en particulier, l'observation clinique.

Organisation de l'UE

Cette UE, hybridée (présentiel/distanciel ; synchrone/asynchrone ; travail accompagné/autonome) est répartie sur 8 semaines et se décline en différents temps et outils pédagogiques :

-5 contenus théoriques comprenant 1-) des diaporamas narrés à visionner, mémoriser et intégrer ; 2-) des quiz permettant de s'auto-évaluer sur les connaissances acquises

-un forum

-3 cours magistraux (CM) en présentiel

-5 séances de travaux dirigés (TD) en présentiel (1H30) et en distanciel (30mn) + 1 contrôle continu. Le **1er CM** aura lieu dès **la première semaine de cours**. Nous prendrons le temps de détailler l'organisation de cette UE.

L'ensemble des informations concernant cet enseignement, son organisation ainsi que les ressources pédagogiques nécessaires sont disponibles sur l'espace Madoc de la Psychologie Clinique Disciplinaire (HPS1-1A)

Modalités administratives d'évaluation

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Un contrôle continu permettra d'évaluer l'acquisition des connaissances théoriques et la réflexion que l'étudiant pourra produire au regard des notions abordées durant les TD. À cette note de contrôle continu, seront ajoutées la(les) note(s) des évaluations sommatives réalisées tout au long du semestre sur les temps de TD en distanciel.

Bibliographie

Bouvet, C., & Boudoukha, A.-H. (2021). 22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie. Paris : Dunod.

Rabeyron, T. (2018). Psychologie clinique et psychopathologie: Cours, exemples cliniques, entraînement. Armand Colin.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

HPS1-1B PSYCHOLOGIE COGNITIVE

APPROCHES GENERALE ET DIFFERENTIELLE

F. COLOMBEL, A.-C. CHAILLOU, & A. ZITI

Les cours magistraux se divisent en 2 parties distinctes : 3 CM d'introduction à la psychologie cognitive (F. Colombel et A.-C. Chaillou) et 3 CM d'introduction à l'approche différentielle (A. Ziti).

6 TD viennent illustrer les CM. L'ensemble des cours auront lieu en présentiel.

Présentation de l'UE :

Présentation des CM d'introduction de la psychologie cognitive : Introduction à la psychologie cognitive, aspects historiques, épistémologiques, méthodologiques et appliqués.

Les travaux dirigés permettent une illustration de concepts, phénomènes et processus de la psychologie cognitive en s'appuyant sur des expériences réalisées en TD.

Présentation des CM d'introduction de la psychologie différentielle : Nous retiendrons essentiellement l'intelligence et la personnalité. La deuxième partie sera consacrée aux méthodes et instruments de l'approche différentielle. Une attention particulière sera accordée aux tests psychologiques.

Modalités d'évaluation

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal. Un contrôle continu permettra d'évaluer les notions abordées en TD.

Bibliographie :

Lemaire, P., & Didierjean, A. (2018). *Introduction à la psychologie cognitive*. De Boeck supérieur.
Nicolas, S. (2016). *Histoire de la psychologie* (2ème Ed.). Dunod.

HPS1-1C PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

I. CAPPONI, S. BENINTENDI

Présentation de l'UE

Les CM, visant l'acquisition de compétences disciplinaires, consistent en une présentation des bases conceptuelles et méthodologiques, des fondements épistémologiques, des notions clés et repères nécessaires en psychologie du développement.

Les TD ont pour objectif l'appropriation et la consolidation des connaissances abordées en CM.

Organisation de l'UE

En CM : distanciel COMPLET . Il s'agit de prendre connaissance des contenus des CM sur Madoc en visionnant les diaporamas narrés et répondre aux questions qui y sont intégrées. Ces contenus devront impérativement être travaillés AVANT les séances en visio, selon le calendrier présent sur Madoc. L'organisation vous sera présentée lors du premier CM en visio.

Le lien de la vision se trouve sur Madoc dans l'espace de cours HPS-1-1C, et dans la section CM de Mme CAPPONI Le contenu des diaporamas porte sur :

- L'objet d'étude et les concepts fondamentaux
- Les méthodes d'étude du développement
- Les fondements épistémologiques et historiques
- Les principes généraux et les auteurs clés des approches behavioriste, maturationaliste, constructiviste et socio-constructiviste.

En TD : La situation d'apprentissage utilisée ici est le mix présentiel (ou format hybride) avec

TD 1 & 2 : les objets d'étude en psychologie du développement

TD 3 : les méthodes en psychologie du développement

TD 4 à 6 : mini-recherche qui fera l'objet du contrôle continu

Modalités administratives d'évaluation

CM : examen terminal, écrit, sur site, sous forme de QCM.

TD : contrôle continu en petits groupes, basé sur l'élaboration progressive d'une expérimentation .

Bibliographie :

Bideaud, J., Houdé, O., & Pédinelli, J.L. (2004). *L'Homme en développement*. Paris : Presses Universitaires de France.

Guellai, B. & Esseily, R. (2018). *Psychologie du développement*. Paris : Armand Colin.

Houdé, O. (2004). *La Psychologie de l'enfant*. Paris : Presses Universitaires de France (collection Que Sais-Je ?)

Huteau, M. (2006). *Hérédité et milieu*. In M. Huteau, *Psychologie différentielle. Cours et exercices* (3ème édition). Paris : Dunod.

Lavalle, V. (2019). La psychologie du L1 développement : modèles et méthodes. Paris : Dunod.

LeHalle, H., & Mellier, D. (2001). Psychologie du Développement. Paris : Dunod.

Tran-Thong (1992). Stades et concept de stade de développement de l'enfant dans la psychologie contemporaine (11e tirage). Paris : J. Vrin.

HPS1-1D PSYCHOLOGIE SOCIALE

A. NDOBO, E. SARDA & A. AMELINE

Présentation de l'UE

Cet enseignement propose un panorama global et introductif de la psychologie sociale.

Objectifs pédagogiques :

Introduction aux bases conceptuelles et méthodologiques en psychologie sociale, avec un temps fort autour de la question générique de l'influence sociale.

Contenu :

Après une introduction générale sur la psychologie sociale, son histoire, sa spécificité et ses méthodes, le cours se centrera sur l'articulation entre l'individu et le groupe. Il abordera ensuite les différents aspects de l'influence sociale : normalisation, conformisme, soumission à l'autorité et influence minoritaire.

Les Travaux Dirigés seront des applications des concepts développés en cours. Une attention particulière sera portée sur des exemples et des illustrations renvoyant à la vie quotidienne.

Organisation de l'UE

Cette UE se compose de **6 CM** au cours desquels nous aborderons les thématiques suivantes :

1. Introduction

1.1. Histoire de la PS

1.2. Définitions : c'est quoi la psychologie sociale ?

1.3. Caractéristiques de la psychologie sociale

2. Influence Sociale

L'influence majoritaire

L'influence minoritaire : l'innovation

La soumission à l'autorité

Modalités d'évaluation

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Un contrôle continu permettra d'évaluer les notions abordées en TD.

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques

Pour le CM : Exposé magistral et débat.

Pour le TD: Apprentissage par problème, Recherche documentaire, Résolution de problèmes, Discussions, Débat, Apprentissage par problème

Bibliographie :

Buègue, L., & Desrichard, O. (2013). *Traité de Psychologie sociale*. Bruxelles : De Boeck.

Leyens, J.P., & Yzerbyt, V. (1997). *Psychologie sociale*. Paris : Mardaga.

Moscovici, S. (2003). *Psychologie sociale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Roussiau, N. (2000). *Psychologie sociale*. Paris : In Press.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

HPS1-1E PSYCHOPHYSIOLOGIE

Responsable de l'UE : Y. CHERAUD

Intervenants : A. EJLASSI et Y. CHERAUD

Présentation de l'UE

Ce cours introductif situe la psychophysiologie en tant que discipline fondamentale dans le champ de la psychologie. Le cours magistral est une initiation aux neurosciences. Pour l'étudiant qui s'engage dans des études de psychologie, il s'agit d'appréhender l'homme en tant qu'unité psychobiologique. Dans ce contexte, les bases fondamentales et les grands principes de la biologie seront illustrés.

L'objectif est de comprendre comment notre corps « biologique » influence nos comportements et notre cognition et comment en retour le comportement et la cognition agissent sur les systèmes somatiques. Il permettra à l'étudiant d'appréhender l'importance des relations corps-cerveau afin de comprendre comment nous nous développons, nous apprenons, pourquoi les perturbations cérébrales peuvent être à l'origine de troubles du comportement, d'affections mentales...

Organisation de l'UE

CM 9 séances de 2h

**5 séances de 2h : A. Ejlassi*

Organisation du vivant :

- Cellule, unité de base de la vie
- ADN, chromosomes

Introduction aux notions de base en génétique

**4 séances de 2h : Y. Chéraud*

- Introduction générale
- Fonctionnement cérébral et apprentissage
- Voir, Ecouter, Sentir ... Et Interpréter !

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques

Les CM : Exposé magistral.

Avant de venir en cours l'étudiant est invité **à revoir le CM précédent pour comprendre le suivant.**

Modalités administratives d'évaluation

CM assurés par M.Y. Chéraud : examen terminal, écrit, sur site, sous forme de QCM.

CM assurés par Mme A. Ejlassi : contrôles continus sur Madoc. **sous forme de QCM et/ou rédactionnel**

Bibliographie spécifique :

Introduction biologique à la Psychologie- G Apicella et al.- Editions Bréal

Biologie pour Psychologues – J Jolly et al.- Dunod -3^{ème} édition 2019

Manuel visuel de biologie pour psychologues- D Boujard- Dunod-3^{ème} édition 2019

Complémentaire Monodisciplinaire Psychologie 1

HPS1-2A PSYCHOLOGIE CLINIQUE COMPLEMENTAIRE – Enseignement HYBRIDE

M. LE BORGNE & D. ROMMEL

Présentation de l'UE

Cet enseignement propose un approfondissement de la psychologie clinique, en complément de l'UE « Disciplinaire Majeure Psychologie 1 - Psychologie Clinique ». Nous présenterons plus en détail la question de l'entretien clinique, du cadre, de la posture et de la déontologie. Nous terminerons le semestre avec une présentation des spécificités de l'entretien clinique en fonction des populations rencontrées.

Organisation de l'UE

Cette UE, hybridée (présentiel/distanciel ; synchrone/asynchrone ; travail accompagné/autonome) se décline selon différentes modalités :

-4 contenus théoriques comprenant 1-) des diaporamas narrés à visionner, mémoriser et intégrer ; 2-) des quiz permettant de s'auto-évaluer sur les connaissances acquises

-un forum

-2 cours magistraux (CM) en présentiel

L'ensemble des informations concernant cet enseignement, son organisation ainsi que les ressources pédagogiques nécessaires sont disponibles sur l'espace Madoc de la Psychologie Clinique Disciplinaire (HPS1-2A)

Modalités administratives d'évaluation

Évaluation des acquis des CM lors d'un examen terminal prenant la forme d'un QCM.

Bibliographie

Bouvet, C., & Boudoukha, A.-H. (2014). 22 grandes notions de psychologie clinique et de psychopathologie. Paris : Dunod.

Rabeyron, T. (2018). Psychologie clinique et psychopathologie: Cours, exemples cliniques, entraînement. Armand Colin.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

HPS1-2B PSYCHOLOGIE COGNITIVE COMPLEMENTAIRE

C. EVRARD

Les cours magistraux de l'UE complémentaire constituent une introduction à la neuropsychologie (Principaux contextes d'intervention, grands syndromes neuropsychologiques, structure de l'examen neuropsychologique).

Modalités d'évaluation

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Bibliographie :

Gil, R. (2018). *Neuropsychologie*. Elsevier Health Sciences.

Seron, X., & Van der Linden, M. (2000). *Traité de neuropsychologie clinique. Tome 1*. Solal.

HPS1-2C PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT COMPLEMENTAIRE -(HYBRIDE)

Jacques-Henri GUIGNARD (Coordinateur)

Présentation de l'UE

Les cours magistraux ont pour objectif d'approfondir deux modèles théoriques classiques du développement cognitif abordés lors de l'UE disciplinaire. Nous aborderons ainsi plus en détail les théories constructiviste de Jean Piaget (1896-1980) et historico-culturelle de Lev Vygotsky (1896-1934). Nous montrerons en quoi elles continuent d'influencer les pratiques dans les domaines cliniques et pédagogiques, et comment elle ont été revisitées.

Organisation de l'UE

Nous proposons un format hybride pour cette UE, avec 3 semaines de cours en distanciel s'appuyant sur des capsules vidéos, des quizz à préparer et des chapitres d'ouvrage à lire. La 4ème semaine se fera en présentiel et permettra de consolider et d'approfondir les notions travaillées.

Modalités pédagogiques

CM: Exposé magistral

Modalités administratives d'évaluation

L'évaluation en examen terminal, sous forme de QCM. **Bibliographie**

Bee, H., & Boyd, D. (2003). Psychologie du développement : Les âges de la vie. De Boeck Supérieur.

Piaget, J. (1936). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.

Piaget, J. (1964). Six études de psychologie. Folio essais.

Bronckart J.-P. (1985), Vygotsky, une oeuvre en devenir, in : B. Schneuwly & J.P. Bronckart (Eds), *Vygotsky aujourd'hui*, Paris, Delachaux & Niestlé, 7-21.

HPS1-2D PSYCHOLOGIE SOCIALE COMPLEMENTAIRE

COORDINATEUR(S) : A. NDOBO, E. SARDA & A. AMELINE

Présentation de l'UE

Cet enseignement propose un approfondissement de la psychologie sociale.

Contenu :

Le cours se centrera sur l'articulation entre l'individu et le groupe. Nous chercherons de répondre à des questions telles que Que se passe-t-il lorsque nous sommes en groupe ? A partir de quand parlons-nous de groupe ? Est-ce que nous imitons les autres ?

Organisation de l'UE

Cette UE se compose de **4 CM** au cours desquels nous aborderons les thématiques suivantes :

3. Autrui et sociabilité

La notion de groupe

Facilitation sociale

Imitation et apprentissage

La comparaison sociale

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques

Pour le CM : Exposé magistral et débat.

Modalités d'évaluation

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

HPS1-2E INTRODUCTION AUX NEUROSCIENCES : A LA DECOUVERTE DU CERVEAU

Responsable de l'UE : C. HUCHET

Intervenants : A. EJLASSI et C. HUCHET

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

De l'ensemble du fonctionnement du corps humain, le cerveau reste le grand incompris. Cette « machine cérébrale » merveilleuse qui consomme près de 25% de notre énergie, nous permet la perception de notre environnement et l'adaptation à ses changements. Il pense, il code, il décide, il apprend et il mémorise, il gère nos émotions et nos fonctions cognitives, il se trompe et il corrige... Le cerveau est une structure biologique qui suscite depuis longtemps l'intérêt de milliers de scientifiques et son fonctionnement reste finalement peu connu. Les neurosciences, disciplines dévouées à l'investigation des mystères du système nerveux, occupent aujourd'hui une place centrale dans les domaines de la biologie ou de la médecine mais aussi au sein de la société. Ce module sera pour l'étudiant l'occasion de découvrir le cerveau autour de deux axes : de l'historique des neurosciences au développement du cerveau de l'homme de demain, connecté et peut être même augmenté et/ou virtuel. Ce module « A la découverte du cerveau » se veut être un regard curieux et original sur notre cerveau d'hier et peut être celui de demain.

Compétences développées dans l'UE

Organisation de l'UE

L'enseignement se centrera sur la découverte du fonctionnement cérébral et donc majoritairement du cerveau, il s'inscrira dans une dimension historique mais aussi futuriste. Ainsi l'enseignement sera présenté de façon chronologique pour donner à l'étudiant l'occasion de découvrir le cerveau autour de deux axes, de l'historique des neurosciences au développement du cerveau de l'homme de demain, connecté et peut être même augmenté et/ou virtuel.

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques : La principale modalité pédagogique mise en œuvre est celle de l'exposé magistral.

Modalités administratives d'évaluation : Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Transversale : Outils 1

HPS1-3A ANGLAIS

R. WILLIAMS

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

L'objectif est de proposer aux étudiants un renforcement linguistique facilitant l'accès aux ouvrages et articles de psychologie écrits en anglais. Les TD proposent un travail de compréhension de documents multimédia de vulgarisation de qualité (TED Talks ou *podcasts* issus de NPR par exemple) ainsi que de courts articles rédigés par des universitaires (Laurence Masse et al, *Anglais pour Psychologues* par exemple), issus des quatre sous-disciplines. Il sera accompagné d'un travail progressif d'acquisition du vocabulaire spécifique de la psychologie.

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques

Anglais: jeux de formation pour l'acquisition et la réactivation du vocabulaire (type taboo), table-ronde, lectures/visionnages/écoutes de documents de vulgarisation de qualité, etc.

Modalités administratives d'évaluation

Un CC écrit à mi semestre, un court travail écrit hebdomadaire sur Madoc, et un exposé vidéo en fin de semestre

Bibliographie :

Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris : Belin.

Frangi, A. (1999). *L'Anglais de la Psychologie en 1000 Mots*. Paris : Belin.

Masse L., (2011). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod.

Myers, D. (2010). *Psychology*. New York : Worth Publishers.

Short, J. (2016), *English for Psychology: Course Book* (1st ed 2010). Reading: Garnet Education.

HPS1-3B METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE – PROJET PROFESSIONNEL

I. CAPPONI

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

L'objectif est d'aider les étudiants primo-entrants à développer des savoirs et des savoir-faire portant sur deux volets :

1- La méthodologie universitaire avec trois aspects

a- Le suivi des enseignements : découverte d'informations relatives au cursus et à l'université.

b- La documentation : découverte d'ouvrages et de revues de la discipline, apprentissage des règles bibliographiques utilisées en psychologie (norme APA: American Psychology Association) et initiation à la recherche bibliographique.

c- Les techniques d'écrit : prise de notes, résumé d'articles scientifiques, normes de rédaction d'un dossier universitaire ...

2- Le projet Voltaire

Ce volet consiste en une mise à niveau en français, via la plateforme Projet Voltaire. Des informations détaillées, ainsi que votre identifiant vous seront transmis par le secrétariat courant octobre. En cas de question, ne pas hésiter à se rapprocher des tuteurs et tutrices de L1.

Organisation de l'UE : présentiel.

L'ordre des séances est indicatif. Vous trouverez le planning exact de votre groupe sur Madoc.

Séance 1

L'enseignant référent ;- Les objectifs de la MTU; le calendrier des séances MTU ;- Les modalités de validation de la MTU ;- Le livret de l'étudiant ; Syllabus, Madoc, distanciel.

Séance 2/3 ou 4/5

BU pour un demi-groupe

L'autre demi-groupe travaille sur - Les supports écrits en psychologie : formes et fonctions ;- La norme bibliographique de l'APA ;- La prise de notes.

Séances 2/3 ou 4/5

Comparatif de sources d'informations ;- Corrigé des exercices bibliographiques ;- Procédure de la fiche de lecture et du résumé.

Séance 6

Principes d'une présentation orale ;- Consignes de présentation d'un dossier universitaire ;- Comprendre les modalités d'examens ; Projet professionnel.

Modalités pédagogiques

Chaque TD commence par un échange informel ouvert aux questions et informations diverses concernant l'université et la faculté de psychologie en particulier.

Puis, selon les séances, les activités consistent en (1) des exposés interactifs, (2) la découverte et l'exploitation des ressources du milieu et du terrain (BU, BS), puis l'usage des techniques de quescussion et du nuage de mots seront employée sur certains aspects.

Sur le projet Voltaire: entraînement en distanciel sur la plateforme universitaire.

Des documents, dont vous devez prendre connaissance, sont sur la plateforme Madoc.

Modalités administratives d'évaluation

Il y a 2 Contrôles Continus (CC) : 1 sur le volet documentaire de la MTU + 1 sur le projet Voltaire.

Bibliographie

Piolat, A. (2006). La prise de notes. Paris: PUF

Piolat, A. (2002). La recherche documentaire. Marseille: Solal cop.

Piolat, A. et Vauclaie J. (2010). Réussir son 1er cycle en psycho. Bruxelles: De Boeck.

Disciplinaire Majeure Psychologie 2

HPS2-1A PSYCHOLOGIE CLINIQUE

E. CHAUCHARD

Présentation de l'UE

L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiants les grands courants utilisés en psychologie clinique. Dans ce cadre, les courants psychanalytique, cognitivo-comportemental et humaniste-existential seront abordés à travers de leurs apports respectifs au développement de la psychologie clinique.

Organisation de l'UE

L'enseignement se compose de 6 CM et de 5 TD

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Lors des CM, la principale modalité pédagogique mise en œuvre est celle de l'exposé magistral.

Lors des TD, les modalités pédagogiques privilégiées sont :

- l'étude de textes théoriques que l'étudiant est amené à travailler avant de venir en TD. En séance, nous privilégions le travail en petits groupes autour de différentes questions afin de guider la compréhension du texte. Cela peut, si l'enseignant le juge nécessaire, s'accompagner d'une reprise de ces questions en grands groupes.
- les discussions et débats autour d'illustrations cliniques lues en amont ou pendant le TD ;

si les conditions sont réunies, le jeu de rôle en petits groupes (3/4 étudiants) pour illustrer un concept travaillé lors du CM et/ou dans les textes. De manière générale, en TD, nous partons des savoirs et des questions des étudiants pour construire ensemble un savoir de groupe.

Évaluation des acquis en CM ainsi que des acquis en distanciel : examen terminal prenant la forme d'un QCM

Évaluation des TD : contrôle continu prenant la forme d'un examen sur table (questions à développement portant sur les textes et illustrations cliniques vues en TD) ou d'un dossier.

Bibliographie

Chabrier, L. (2006). Psychologie clinique. Paris : Hachette livre.

Approche psychodynamique

Freud, S., & Breuer, J. (1894) Etudes sur l'hystérie. Paris : PUF, 1976.

Freud, S. (1986). Cinq leçons sur la psychanalyse. Paris : Payot.

Nasio, J.D. (1994). Introduction aux œuvres de Freud, Ferenczi, Groddeck, Klein, Winnicott, Dolto et Lacan. Rivages.

Approche comportementale, cognitive & émotionnelle (TCCE)

Beck, A.T. (1976). La thérapie cognitive et les troubles émotionnels. Bruxelles : De Boeck.

Callahan, S., Chapelle, F. (2016). Les thérapies comportementales et cognitives, Fondements théoriques et applications cliniques. Paris : Dunod

Approche humaniste-existential

Bernaud, J.L. (2018). Introduction à la psychologie existentielle. Paris : Dunod.

Rogers, C. (1961). Le développement de la personne. Paris : Dunod.

Yalom, I. (2002). L'art de la thérapie. Paris : Galaade.

Yalom, I. (2008). Le bourreau de l'amour. Paris : Galaade.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

Cette bibliographie complémentaire fait partie intégrante du programme et pourra faire l'objet de l'évaluation en fin de semestre.

HPS2-1B PSYCHOLOGIE COGNITIVE

PERCEPTION ET APPRENTISSAGE

J.P. BABIN & A. ZITI

Présentation de l'UE

Après l'introduction générale du semestre 1, il s'agit ici de présenter 2 premières fonctions cognitives : La Perception et l'Apprentissage. Ces 2 thématiques (6 h CM) sont présentées par 2 enseignants différents. Les TDs viennent illustrer les apports théoriques du CM pour chacune de ces fonctions.

* Introduction à la perception. Perception de la forme dans la théorie de la Gestalt : les déterminants qui influencent la perception des formes. Les lois d'organisation perceptive. Les seuils perceptifs : définition, méthodes de mesure et méthodes de calcul des seuils.

* Le conditionnement et l'apprentissage : notions et définitions des différentes formes de conditionnement. Du conditionnement classique à l'apprentissage cognitif.

•Prérequis (formations, parcours) :

o Semestre 1 de Psychologie cognitive (Introduction générale à la discipline)

o Savoir écrire et réfléchir !

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Les 3 UE autres fondamentales (dev, clinique et sociale), la psychophysiologie, l'anglais et les statistiques.

Modalités pédagogiques

CM : Exposé magistral

TD :

- Discussion (partir de leurs connaissances pour mettre en évidence un phénomène)
- Mises en situation et analyse des résultats du groupe pour comprendre le phénomène étudié.

Modalités administratives d'évaluation

Le CM est validé en ET sous forme de QCM

Les TDs sont validés sous forme de Contrôles Continus (sur site)

Bibliographie

Roulin, J-L. (dir.) (1998). *Psychologie cognitive*. Rosny-sous-Bois : Bréal (collection grand amphitheâtre : psychologie).

HPS2-1C PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

F. BACRO (12h CM)

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

Objectifs pédagogiques : Il s'agit de poursuivre la découverte des théories (Bruner, Wallon, Bowlby) et d'introduire certains des principaux concepts de la psychologie développementale contemporaine. Les cinq premiers CM sont consacrés à la question du rôle des relations sociales dans le développement de l'enfant à travers la théorie de Vygotski et les travaux de Bruner, la théorie de Wallon et la théorie de l'attachement (Bowlby, 1969). Les apports et limites de ces travaux seront examinés à la lumière des résultats d'études plus récentes en psychologie du développement.

En **TD**, un syllabus est distribué au cours de la première séance à chaque étudiant. Les techniques pédagogiques utilisées permettent la consolidation et l'appropriation des connaissances, par la lecture de supports fournis et d'informations à rechercher par l'étudiant afin de développer ses capacités d'observation et sa compréhension du développement de l'enfant. L'objectif pédagogique s'oriente progressivement vers le développement de la capacité à mettre en pratique le savoir disciplinaire et à résoudre des problèmes, contribuant ainsi au développement de compétences préprofessionnelles.

Organisation de l'UE

Les CM du 2nd semestre traitent plus spécifiquement de certaines théories permettant de mieux comprendre le rôle de l'environnement social dans le développement de l'enfant et de l'adolescent (Vygotsky, Bruner, Wallon, Bowlby).

Séance 1-2 : Rappels sur la théorie de Vygotski : le rôle de la culture et des interactions sociales dans le développement psychologique des enfants

Séances 2-3 : Introduction aux travaux de Jérôme Bruner : éléments biographiques, l'approche constructiviste et interactionniste, le développement cognitif et le développement langagier selon Bruner

Séances 4-5 : La théorie de Wallon : éléments biographiques, une approche bio-psycho-sociale, les grandes lois du développement, les différents stades de l'évolution psychologique de la période intra-utérine à la fin de l'adolescence

Séances 5-6 : La théorie de l'attachement : John Bowlby et la théorie de l'attachement (éléments biographiques), fondements théoriques, principaux concepts issus de la théorie de l'attachement, le développement de l'attachement, les différents styles d'attachement et leur influence sur le développement

En TD, un syllabus est distribué au cours de la première séance à chaque étudiant. Les techniques pédagogiques utilisées permettent la consolidation et l'appropriation des connaissances, par la lecture de supports fournis et d'informations à rechercher par l'étudiant afin de développer ses capacités d'observation et sa compréhension du développement de l'enfant. Des quiz (non pris en compte dans l'évaluation) sont proposés afin que chaque étudiant puisse se situer quant à sa compréhension et l'appropriation des savoirs. L'objectif pédagogique s'oriente progressivement vers le développement de la capacité à mettre en pratique le savoir disciplinaire et à résoudre des problèmes, contribuant ainsi au développement de compétences préprofessionnelles. En l'occurrence, les étudiants sont invités à choisir un thème d'étude/questionnement abordé en CM et à mettre en œuvre par sous-groupe la situation à observer en utilisant leurs connaissances théoriques et méthodologiques. Un suivi pas à pas est mis en place pour suivre la progression des étudiants (échéances, réponses aux questions). Relativement aux compétences transversales et transférables, la méthode pédagogique permet de développer la capacité à apprendre de façon autonome, à échanger et à travailler collectivement, la capacité à s'organiser et à planifier son travail en apprenant progressivement à concevoir et conduire une observation, dans le respect du code de déontologie.

Séance 1 : présentation (objectifs pédagogiques, déroulement des séances, évaluation), présentation des différents thèmes proposés pour la réalisation du dossier/l'exposé, introduction à la méthode d'observation

Séance 2 : Initiation, grâce à un support vidéo, à la construction d'une grille et à la réalisation d'une observation

Séance 3-4 : travail en groupes sur le thème choisi (recherche documentaire, construction d'une grille, définition des conditions dans lesquelles seront réalisées les observations), la rédaction du dossier et la préparation de l'exposé oral.

Séance 5 : présentation des exposés, discussions

Autre fonctionnement selon enseignant.e

TDs : il s'agit ci-dessous d'une liste de thèmes traités en supports des contenus des CM ; des variations sont possibles selon l'intervenant. Ces thèmes ne sont pas forcément traités en 2h de TD.

Thème 1 : présentation du syllabus puis travail en sous-groupe sur la méthode d'observation guidé par une série de questions posée par l'enseignant.e à partir de plusieurs documents fournis ou récupérables dans la plateforme Madoc. Les étudiants sont invités à répondre oralement et une synthèse est reprise par l'enseignant.e.

Thème 2 : l'imitation et plus particulièrement l'imitation synchrone réciproque. Même principe : une série de questions, un document à étudier (via la plateforme Madoc), un travail collaboratif en sous-groupes, des réponses à formuler oralement, une synthèse faite par l'enseignant.e. Un support vidéo permet d'illustrer ce thème.

Thème 3 : les interactions de tutelle. Même principe : travail sur documents, présentation orale en réponse à des questions posées par l'enseignant.e et synthèse. Un support vidéo est utilisé pour illustrer ce thème.

Thème 4 : l'attachement. A partir du contenu de leur CM et de plusieurs articles scientifiques, il s'agit là encore de répondre à une série de questions posées. L'enseignant.e présente une synthèse.

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques

CM: Exposé magistral

TD: variable selon l'enseignant.e

Modalités administratives d'évaluation

CM : Les examens terminaux (sur site) visent principalement l'évaluation des compétences disciplinaires sous forme de QCM.

TD : afin de tester l'appropriation d'aspects méthodologiques, la capacité à faire du lien entre des théories et leur application, puis la maîtrise de l'application des normes d'un dossier universitaire, un compte-rendu collectif (à 4) d'observation (dossier et exposé oral) fait l'objet de l'évaluation. Cette épreuve ne vise pas seulement à évaluer les connaissances des étudiants mais, au-delà, l'organisation de leurs activités dans des situations ciblées. Elle peut donc être considérée comme une évaluation de leurs compétences : elle est de type « résolution de problèmes » et est censée permettre d'apprécier dans quelle mesure les étudiants sont « compétents » à y trouver une solution (et pas nécessairement la solution). Mieux encore, par exemple à travers l'explicitation écrite et orale des démarches, il s'agit de dépasser la simple évaluation d'une performance en essayant d'apprécier la nature des processus mobilisés pour l'élaborer.

Bibliographie

Cartron, A., & Winnykamen, F. (2004). Les relations sociales chez l'enfant. Paris : Armand Colin.

Chanquoy, L. & Negro, I. (2004). Psychologie du développement. Paris : Hachette.

Harris, M. & Butterworth, G. (2002). Developmental psychology. A student's handbook. Hove & NY : Psychology Press

Laval, V. (2002). La psychologie du développement : modèles et méthodes. Paris : Armand Colin.

Lemaire, P. (1999). Psychologie cognitive. Chapitre 9 : Eléments de développement cognitif : Eléments de développement de la mémoire. Bruxelles : De Boeck.

Slater, A. & Bremner, G. (Eds) (2011). An introduction to developmental psychology. 2nd ed. BPS & Blackwell Publishing Ltd.

Wallon, H. Voir numéro spécial de la revue Enfance : (1993). « Henri Wallon parmi nous » Enfance, 45 (1).

Outre ces références (et celles indiquées au 1^{er} semestre), d'autres indications bibliographiques viendront s'insérer au fur et à mesure.

HPS2-1D PSYCHOLOGIE SOCIALE

L'IDENTITE ET LES REPRESENTATIONS SOCIALES

E. RENARD et P.MALOLA

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

- Représentations sociales :

Après un bref historique sur les origines de la notion, on présentera les caractéristiques fondamentales de la Représentation sociale (RS) en lien avec les notions connexes. Seront exposés ensuite les processus socio-cognitifs qui contribuent à la structuration et à la transformation des RS. De nombreux exemples serviront d'appui afin d'illustrer la variété des méthodes et des champs d'application

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques

Pour le CM: Exposé magistral et débat.

Pour le TD: Apprentissage par problème, Recherche documentaire, Résolution de problèmes, Discussions, Débat.

Modalités d'évaluation

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Un contrôle continu permettra d'évaluer les notions abordées en TD.

Bibliographie

Abric, J.-C. (1994). Pratiques sociales et représentations. Presses Universitaires de France (Chapitres 1, 2 et 3)

Baugnet, L. (1998). L'identité sociale. Presses Universitaires de France.

Doise, W., & Palmonari, A. (1986). L'étude des représentations sociales. Delachaux et Niestlé.

Halpern, C., & Ruano-Borbalan, J.-C. (s/d) (2004). Identité(s) : l'individu, le groupe, la société. Editions Sciences humaines.

Jodelet, D. (1989). Les représentations sociales. Presses Universitaires de France.

Moliner, P., Rateau, P., & Cohen-Scali, V. (Eds.) (2002). Les représentations sociales. Pratiques des études de terrain. Presses Universitaires de Rennes.

HPS2-1E PSYCHOPHYSIOLOGIE

Responsable de l'UE : Y. CHERAUD

Intervenants : Y. CHERAUD et E. EJLASSI

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

Ce cours introductif situe la psychophysiologie en tant que discipline fondamentale dans le champ de la psychologie. Le cours magistral est une initiation aux neurosciences. Pour l'étudiant qui s'engage dans des études de psychologie, il s'agit d'appréhender l'homme en tant qu'unité psychobiologique. Dans ce contexte, les bases fondamentales et les grands principes de la biologie seront illustrés. Le programme traité, notamment en travaux dirigés, permet à l'étudiant de psychologie de connaître l'organisation du vivant de la cellule à l'organisme et de découvrir son fonctionnement. L'objectif est de comprendre comment notre corps « biologique » influence nos comportements et notre cognition et comment en retour le comportement et la cognition agissent sur les systèmes somatiques. Il permettra à l'étudiant d'appréhender l'importance des relations corps-cerveau afin de comprendre comment nous nous développons, nous apprenons, pourquoi les perturbations cérébrales peuvent être à l'origine de troubles du comportement, d'affections mentales...

Organisation de l'UE

CM : 9 séances de 2H

*5 séances de 2h - : Y. Chéraud

- Histoire et Techniques des Neurosciences
- Introduction à la Psychophysiologie des Emotions

*4 séances de 2h - : A. Ejlassi

- Méiose (division cellulaire aboutissant aux gamètes)
- Génétique, notions de base
- Systèmes physiologiques et homéostasie.

Modalités administratives d'évaluation

CM assurés par M.Y. Chéraud : examen terminal, écrit, sur site, sous forme de QCM.

CM assurés par Mme A. Ejlassi : contrôles continus sur Madoc **sous forme de QCM et/ou rédactionnel**

Bibliographie

Introduction biologique à la Psychologie- G Apicella et al.- Editions Bréal

Biologie pour Psychologues – J Jolly et al.- Dunod -3^{ème} édition 2019

Complémentaire Monodisciplinaire Psychologie 2

HPS2-2A PSYCHOLOGIE CLINIQUE COMPLEMENTAIRE

E. CHAUCHARD

Présentation de l'UE

Cet enseignement aura pour objectif de compléter les apports théoriques de l'enseignement de Psychologie Clinique Disciplinaire en présentant l'approche systémique et les courants pluriels et intégratifs.

Organisation de l'UE

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques

Lors des CM, la principale modalité pédagogique mise en œuvre est celle de l'exposé magistral.

Modalités administratives d'évaluation

L'évaluation aura lieu en examen terminal pour les CM sous la forme d'un QCM.

Bibliographie

Les courants de la psychologie clinique

Bachelart, M. (2017). L'approche intégrative en psychothérapie : anti-manuel à l'usage des thérapeutes. Paris : ESF.

Chabrier, L. (2006). Psychologie clinique. Paris : Hachette livre

Durand, M., & Barlow, D. (2007). Psychopathologie : Une perspective multidimensionnelle. Paris : De Boeck.

Ionescu, S. (2005). 14 approches de la psychopathologie, Paris : Armand Colin.

Nicolas, S., & Ferrand, L. (2009). Les grands courants de la psychologie moderne et contemporaine. Paris : De Boeck.

Pervin, L.A., & John, O.P. (2006). Handbook of Personality: Theory and Research. New York: Guilford Press.

Approche systémique

Albernahe, K., & Albernahe, T. (2014). Les thérapies familiales systémiques 4ième ed. Paris : Elsevier Masson.

Elkaïm, M. (2003). Panorama des thérapies familiales. Paris : Editions du Seuil.

Watzlawick, P., Beavin, J.H., Jackson, D.D., & Morche, J. (2014). Une logique de la communication. Paris : Points.

Présentation de l'UE

* Introduction à l'étude de l'attention : présentation des concepts fondamentaux (e.g., attention focalisée et attention divisée) et des principaux modèles théoriques.

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Lors des CM, la principale modalité pédagogique mise en œuvre est celle de l'exposé magistral.

Les CM seront évalués par un QCM lors d'un examen terminal.

Bibliographie

Maquestiaux, F. (2017). *Psychologie de l'attention* (2ème édition). De Boeck Université.

HPS2-2C PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT COMPLEMENTAIRE

COORDINATRICE: C. Kindelberger

Présentation de l'UE

Cet enseignement propose l'acquisition de compétences complémentaires en psychologie du développement, en abordant la question de la construction identitaire et de son évolution au cours de la vie entière. Après une partie introductive visant à mieux cerner le concept d'identité, son évolution au cours de la vie sera présentée via le cadre théorique d'Erikson (1902-1994). Une centration sur la période adolescente et jeune adulte, puis une sur le grand âge, seront ensuite effectuées, en s'appuyant sur les modèles actuels néo-eriksoniens.

Organisation de l'UE

CM 1 : L'identité, le soi et la personnalité : mise en perspectives théoriques

CM 2 : Le modèle d'E. Erikson

CM 3 & 4 : Les modèles néo-eriksoniens pour les conflits de synthèse et d'intégrité identitaires

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques

CM: Exposé magistral / Présentiel

Modalités administratives d'évaluation

Evaluation en examen terminal sous forme de QCM.

Bibliographie

Cannard, C. (2010). Le développement de l'adolescent: L'adolescent à la recherche de son identité. de Boeck.

Claes, M., & Lannegrand-Willems, L. (2014). La psychologie de l'adolescence. Presses de l'université de Montréal.

Erikson, E.H. (1968/1972). Adolescence et crise : la quête de l'identité. Malesherbes : Flammarion.

Une bibliographie complémentaire sera communiquée en cours.

Présentation de l'UE

Cet enseignement propose l'acquisition de compétences complémentaires en psychologie sociale, en abordant la question de l'identité sociale.

Objectifs pédagogiques :

Comment l'homme construit son identité et comment il constitue « sa » réalité, telles sont les questions qui seront abordées dans ce cours.

Après une présentation des précurseurs, l'identité sera présentée selon les différents niveaux auxquels son étude peut renvoyer : intra-individuel (le soi comme concept), inter-individuel (l'identité dans l'interaction), inter-groupal (catégorisation sociale et stéréotypes) et idéologique (les stratégies et techniques identitaires).

Compétences développées dans l'UE

Identifier le concept d'identité sociale comme l'articulation du psychologique et du social chez un individu : il s'agit d'une notion qui exprime la résultante des interactions complexes entre l'individu, les autres et la société.

Organisation de l'UE

Cette UE se compose de **4 CM** au cours desquels nous aborderons les thématiques suivantes :

1. Introduction/Historique
2. Des précurseurs au développement de la notion
- 3- Les contours du concept d'Identité Sociale
4. Etudes et analyses des problématiques relatives à l'IS
- 5- L'Identité au niveau intra-individuel: Le Soi comme concept
- 6- L'Identité au niveau inter-individuel: l'identité dans l'interaction
- 7- L'Identité au niveau positionnel et des relations inter-groupes
8. Approches du lien entre représentations sociales et identité sociale

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités d'évaluation

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Bibliographie

Baugnet, L. (1998). *L'identité sociale*.

Paris Presses Universitaires de France (Coll. Les Topos).

- Deschamps, J-C. (1999). L'identité sociale. *La construction de l'individu dans les relations entre groupes*. PUG (Coll. Vies sociales).

Halpern, C., & Ruano-Borbalan, J-C. (2004). *Identité(s): l'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Editions Sciences Humaines.

Camilleri, C., Kastarsztejn, J., Lipiansky, E. [et al.]. *Stratégies identitaires*, Texte imprimé. Paris PUF (Coll. Psychologie d'aujourd'hui).

HPS2-2E - INTRODUCTION AUX NEUROSCIENCES – CM

A LA DECOUVERTE DU CERVEAU

Responsable de l'UE : C. HUCHET

Intervenants : Y. CHERAUD, A. EJLASSI et C. HUCHET

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

Le cerveau, il pense, il code, il décide, il apprend et il mémorise, il gère nos émotions et nos fonctions cognitives, il se trompe et il corrige... Le cerveau est une structure biologique qui suscite depuis longtemps l'intérêt de milliers de scientifiques et son fonctionnement reste finalement peu connu. Les neurosciences, disciplines dévouées à l'investigation des mystères du système nerveux, occupent aujourd'hui une place centrale dans les domaines de la biologie ou de la médecine mais aussi au sein de la société. Ce module sera pour l'étudiant en psychologie l'occasion de découvrir le fonctionnement du cerveau « pensant » et de ses fonctions supérieures. Des notions du fonctionnement du cerveau et de l'être humain dans un contexte de relation avec les microorganismes seront introduites. Une conférence sera aussi là pour illustrer un thème d'actualité des neurosciences.

Compétences développées dans l'UE

Ce module « A la découverte du cerveau 2 » se veut être un regard curieux et original sur le fonctionnement cérébral humain et ses interactions avec des éléments de l'environnement.

Organisation de l'UE

L'enseignement se centrera sur la découverte du fonctionnement cérébral et donc majoritairement du cerveau, il s'inscrira dans une dimension historique mais aussi futuriste. Ainsi l'enseignement sera présenté de façon chronologique pour donner à l'étudiant l'occasion de découvrir le cerveau autour de deux axes, de l'historique des neurosciences au développement du cerveau de l'homme de demain, connecté et peut être même augmenté et/ou virtuel.

Situations d'apprentissage et d'évaluation

Modalités pédagogiques : La principale modalité pédagogique mise en œuvre est celle de l'exposé magistral, et un format conférence.

Modalités administratives d'évaluation :

Les savoirs théoriques développés en CM seront évalués au travers d'un QCM lors d'un examen terminal.

Transversale Outils 2

HPS2-3A ANGLAIS

R. WILLIAMS

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit en anglais sur une thématique étudiée par la psychologie est l'objectif principal de ce cours. Reposant sur un projet de groupe dont les modalités détaillées seront exposées au premier cours, le TD d'anglais du 2nd semestre de Licence proposera une initiation à la communication scientifique en anglais.

Organisation de l'UE

Modalités pédagogiques

Jeux de formation pour l'acquisition et la réactivation du vocabulaire (type taboo), table-ronde, lectures/visionnages/écoutes de documents de vulgarisation de qualité, travail de groupe basé sur la recherche, etc.

Modalités administratives d'évaluation

Un CC (type exposé de groupe et travail écrit) reposera sur le projet mené pendant le semestre

Bibliographie :

Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*, Paris : Belin.

Frangi, A. (1999). *L'Anglais de la Psychologie en 1000 Mots*. Paris : Belin.

Masse L., (2011). *Anglais pour psychologues*. Paris : Dunod.

Myers, D. (2010). *Psychology*. New York : Worth Publishers.

Short, J. (2016), *English for Psychology: Course Book* (1st ed 2010). Reading: Garnet Education.

HPS2-3B STATISTIQUES

J-M. GALHARRET & J-P. BABIN (responsable)

Présentation de l'UE

Description générale de l'UE

Les statistiques sont l'un des piliers de la connaissance produite par la plupart des spécialités psychologiques. Elles permettent l'élaboration, la lecture et la compréhension des textes psychologiques ; elles sont la garantie d'une approche scientifique des thématiques développées dans les différents domaines de la psychologie.

En licence 1 il sera question dans un premier temps d'identifier la nature d'une variable et de la résumer (statistiques descriptives). Dans un deuxième temps, on étudie les variables dont la distribution suit une loi normale (score z, calculs de probabilités et de quantiles). On introduit dans ce cadre la notion d'intervalle de confiance d'une moyenne et d'une proportion.

Organisation de l'UE

Cet UE est en mode hybride.

- 5 capsules de cours sur Madoc
- 5 exercices (entre 15 et 30 min) à réaliser tous les 15 jours sur Madoc (25% de la note) et un examen terminal de 1 heure (75 % de la note).
- 5 séances de 2 heures de TD qui reprendront les notions abordées durant les capsules et qui seront un complément avec la réalisation d'exercices d'application.

Bibliographie

Beaufils, B. Statistiques descriptives appliquées à la psychologie. Bréal. (Lexifac) . 1996,2002, 2009.

Tome 1 : statistiques descriptives.

Tome 2 : statistiques inférentielles.

Beaufils, B. (2002). Statistiques inférentielles appliquées à la psychologie : exercices résolus. Rosny-sous-Bois : Bréal.

HPS2-3C OUVERTURE PROFESSIONNELLE 1

A. DELEDALLE, TD (12h) - coordination de l'UE sur le cycle licence L. DE BONT)

Présentation de l'UE

Ces TD ont pour objectif de faire découvrir les débouchés de la psychologie par la réalisation d'une enquête métier. Les étudiants, travaillent en petits groupes à la constitution d'un dossier sur un métier en lien avec leur formation. Ils sont amenés à effectuer des entretiens avec des professionnels pour apporter des informations complémentaires à celles recueillies dans un premier temps par une recherche documentaire. La validation porte sur le dossier.

Objectif pédagogique

Durant cette UE vous allez découvrir les débouchés de votre filière de formation. Les objectifs sont donc de vous guider dans la construction de votre parcours de formation et de vous fournir des bases méthodologiques pour découvrir un métier et enquêter auprès d'un professionnel. A l'issue de cette UE, vous serez capable de :

- Identifier un besoin d'information et définir sa méthode de recherche.
- Mener une recherche et une veille d'information.
- Se repérer dans son environnement informationnel (évaluer ses sources...).
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Citer les différents parcours de formation en lien avec la mention psychologie et de Nantes Université.
- Citer les formations développées à la faculté de Psychologie et leurs débouchés professionnels
- Maîtriser les différentes techniques de recherches d'informations

Organisation de l'UE

Les séances ont lieu en présentiel tous les 15 jours sur un créneau de deux heures.

- **Séance 1** : Présentation de l'UE et organisation des groupes de travail
- **Séance 2** : L'entretien d'information et la démarche réseau
- **Séance 3** : Accompagnement individualisé pour la rencontre avec un professionnel
- **Séance 4** : Le prise de parole en public
- **Séance 5 et 6** : Restitution des travaux

Particularité des UE Ouverture professionnelle

Cette unité d'enseignement est la première UE de professionnalisation dans votre cursus licence. Une seconde UE est positionnée en Licence 3. **L'UE de licence 1 est la seule associée à des heures de cours en présentiel.** Pour valider l'UE de L3, chaque étudiant doit cumuler 4 points, sachant que ces points sont associés à la réalisation d'actions choisies par l'étudiant en lien avec la professionnalisation et l'engagement étudiant. Certaines actions comptent pour 1 seul point (par exemple, avoir suivi un atelier "CV & lettre de motivation" proposé par le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation)), d'autres, plus engageantes, comptent pour 2 ou 3 points (par exemple, le fait de faire un stage volontaire). Vous pouvez retrouver la liste complète des actions valorisées sur Madoc.

Cette organisation souple vise à ce que chaque étudiant.e puisse se saisir des outils de professionnalisation les plus pertinents en fonction de son propre projet, au moment où il va en avoir besoin (par exemple, faire un atelier Recherche de stage au moment où on va effectivement chercher un stage).

Ces actions peuvent avoir été réalisées à n'importe quel moment de la Licence de psychologie.

Evaluation

Première session

- Etudiant·es assidu·es : L'UE est évaluée par du contrôle continu qui sera composé de deux évaluations (un compte-rendu écrit à rendre lors de la séance 6 et un exposé oral/capsule vidéo qui aura lieu/sera présentée en séance 5 ou 6).
- Etudiant·es dispensé·es d'assiduité : également un compte-rendu écrit + capsule vidéo ou exposé si l'étudiant peut être présent aux séances 5 ou 6.

Deuxième session

Si l'UE n'est pas validée en première session alors vous aurez à rendre de nouveau le compte-rendu+capsules vidéo, en améliorant ces documents suite aux retours qui vous auront été faits.

Validation, contrôle des connaissances

PRESIDENT DE JURY : E. SARDA

Les modalités de contrôle des connaissances s'inscrivent dans la charte des examens de l'Université de Nantes, votée par les différentes instances de l'Université et s'appliquant à l'ensemble des formations. Des modalités spécifiques à la Licence « Sciences de l'homme et de la société – mention Psychologie » affinent ce dispositif.

Les téléphones portables et les assistants personnels sont strictement interdits pendant les épreuves d'examen (examen terminal et contrôle continu).

Contrôles Continus, Examens Terminaux et Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles dits « continus » (CC) portant principalement sur les TD et par des examens terminaux (ET) portant principalement sur les CM.

Les ET correspondent à des écrits sur table en fin de semestre.

Les CC peuvent prendre différentes formes : écrit sur table, dossier, exposé oral, épreuve en distanciel sur MADOC.

Une épreuve de mi-semestre portant sur le contenu de chaque CM du bloc Disciplinaire a été mise en place. **La date retenue est le 17 OCTOBRE 2022**, elle se déroulera en distanciel sur la plateforme MADOC. Cette épreuve qui a le statut d'un Contrôle Continu (CC-QCM à mi-parcours) a un double objectif :

- permettre aux étudiants de se positionner vis-à-vis des attendus et contenus des enseignements
- orienter les étudiants vers le tutorat et/ou le parcours accompagné en fonction de leurs profils et de leurs résultats.

Une autre épreuve de QCM à mi-semestre sera organisé au cours du semestre 2 (date communiquée ultérieurement).

Les sessions d'examen concernant les Examens Terminaux (ET) se dérouleront aux périodes suivantes :

| | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|----------------|
| Session 1 du semestre 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | janvier. |
| Session 1 du semestre 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | mai. |
| Session 2 sur les 2 semestres | <input checked="" type="checkbox"/> | juin - juillet |

Se référer au calendrier dans ce livret pour connaître les périodes d'examens terminaux et consulter les panneaux d'affichage officiels pour connaître les dates et lieux exacts de chaque ET.

Cas Etudiants Ajac

L'Université ne peut pas rendre compatible toutes les dates des examens : en cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante. Si une incompatibilité des dates d'examens se présente, **l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.**

Conditions Particulières

Les étudiants ayant des difficultés liées à une situation de handicap permanent ou ponctuel peuvent bénéficier d'un temps de composition supplémentaire lors des CC et des ET.

Il est impératif de s'adresser le plus tôt possible au SUMPPS pour obtenir un certificat médical. Un exemplaire de ce certificat médical est à déposer à la scolarité/service des examens pour l'organisation des ET. Un autre exemplaire est à déposer au secrétariat pour l'organisation des CC (sans certificat médical aucun aménagement ne sera mis en place). Les étudiants composeront pour les ET et les CC en même temps que les autres étudiants mais seront installés dans une salle particulière si besoin.

Pour les CC, les étudiants concernés par ce statut doivent en outre l'indiquer à l'enseignant de leur groupe de TD.

Les étudiants en situation de handicap doivent signaler tout changement pédagogique au service des examens.

Dispense d'Assiduité

La demande de DA est à faire auprès de la scolarité. **Le statut de DA est accordé pour un semestre.** Un étudiant DA au 1^{er} semestre doit renouveler sa demande s'il désire aussi être DA au 2^{eme} semestre.

- Pour les CM : aucun aménagement, l'étudiant passe toutes les validations (CC QCM mi-Parcours + ET) dans les mêmes conditions que les autres étudiants.
- Pour les TD : le DA n'a pas d'obligation d'assister aux TD et ne les valide pas sous forme de CC. Cependant, il doit récupérer les contenus afin de les valider en fin de semestre sous forme d'Examen Terminal de TD.

Attention, pour les UE de MTU, d'ouverture professionnelle et Anglais, le DA doit s'adresser directement à l'enseignant de son groupe de TD pour connaître les modalités de contrôle (ces contrôles ne sont pas sous forme d'Examen Terminal). Contactez le secrétariat de L1 afin de connaître vos enseignants.

Régime Spécial

Les étudiants doivent passer les examens du premier bloc la première année, et les examens du second bloc la deuxième année.

Le rattrapage des UE du bloc 1 a lieu lors de la seconde session de la première année.

Le rattrapage des UE du bloc 2 a lieu lors de la seconde session de la deuxième année.

Attention : les étudiants qui ne se présentent pas à la deuxième session de la première année pour les UE du bloc 1 ne pourront pas se présenter à ces UE lors de la session 2 de la deuxième année.

ECTS

Dans le cadre des formations conduisant à la délivrance d'un diplôme national français, les crédits ECTS (European Credits Transfer System) sont affectés aux UE.

Absence À Un Examen

- **Absence à un CC** : l'absence à un CC donne lieu à un zéro d'absence.

AUCUNE EPREUVE DE REMPLACEMENT NE SERA ORGANISEE POUR LES ETUDIANTS ABSENTS AUX CC, MEME SI L'ABSENCE EST JUSTIFIEE.

Deux situations peuvent éventuellement faire exception (avis de décès ou certificat d'hospitalisation) et être examinées par le président de jury. LUI SEUL prendra la décision d'organiser un rattrapage ou non. Pour cela, il est important d'envoyer au plus vite ces justificatifs auprès du secrétariat ET du président de jury.

Ces exceptions ne concernent que les UE validés par ET et CC.

- **Absence à un ET** : le traitement de l'absence se fait par un « zéro informatique ».

L'absence à une ou plusieurs épreuves de contrôle des connaissances (CC ou ET) ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Charte anti-plagiat de Nantes Université

Nantes Université s'est dotée d'une charte anti-plagiat. Cette dernière définit les règles à respecter en matière de plagiat par l'ensemble des étudiants et universitaires :

La présente Charte a pour objectif de définir les règles à respecter dans la lutte contre le plagiat, qui s'imposent à l'ensemble des membres du corps universitaire (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels). Nantes Université s'engage à protéger le droit d'auteur afin d'assurer une qualité et une valeur certaine aux diplômes délivrés par l'établissement, tout en garantissant l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs. L'objectif des travaux effectués par les étudiants, chercheurs ou personnel universitaires est d'offrir une vision nouvelle et unique sur une thématique ou un sujet.

Le plagiat étant interdit, les étudiants et personnels s'engagent donc, par la présente Charte, à ne pas en faire.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Le plagiat consiste à emprunter l'oeuvre originale d'un autre en laissant croire qu'on est l'auteur. Il constitue une reproduction d'une partie ou de la totalité d'une oeuvre, d'un article, d'un texte, de toute production littéraire ou graphique même d'une idée sans en mentionner l'auteur ou la source dans les formes appropriées, c'est-à-dire en note de bas de page ou en bibliographie correcte.

Quelle forme peut-il prendre ?

Il existe différentes formes de plagiat : recopier mot pour mot ou effectuer un copier-coller d'un extrait de texte ou d'une oeuvre sans mentionner l'auteur, ne pas mettre de guillemets voire une police en italique pour marquer la différence, insérer une image sans en mentionner la source, reprendre le travail effectué par un étudiant (même avec le consentement de ce dernier). Certaines formes peuvent être aggravantes notamment en raison de la finalité du plagiat, comme l'obtention d'une note, d'un diplôme ou grade, ou alors lorsque le texte plagié est destiné à être publié (cas du mémoire ou de la thèse).

Comment utiliser un extrait de texte, un article, une source (etc.) correctement ?

Les reproductions de cours extraits en vue d'illustration, ou à des fins pédagogiques sont en effet autorisées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur. Néanmoins, la méthodologie d'un travail universitaire impose un certain formalisme concernant la citation.

Afin d'illustrer un devoir, une copie d'examen, un mémoire ou une thèse, il est nécessaire de faire ressortir la citation dans les formes appropriées. Ainsi, pour citer un auteur, il est nécessaire de mettre des guillemets, voire écrire en italique afin de montrer que l'idée n'est pas personnelle mais provient d'une composition extérieure. Il est ensuite indispensable de rappeler la source de cette citation dans une bibliographie correctement rédigée, mentionnant l'auteur, la date, l'ouvrage ou le lien du site internet, éventuellement le numéro de page si la citation provient d'un ouvrage.

Quelles sanctions en cas de plagiat ?

La loi définit le plagiat comme une contrefaçon, qui est la reproduction d'une oeuvre originale sans le consentement de l'auteur. La contrefaçon est considérée comme un délit en vertu de l'article L. 335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle. Les auteurs de plagiat peuvent ainsi être l'objet de poursuites judiciaires.

Le manquement à ces principes est passible, pour les étudiants comme pour les personnels, de sanctions disciplinaires, allant par exemple pour les usagers de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Modalités des contrôles des connaissances (MCC)

Les MCC sont les suivants :

Pour chaque UE du Bloc disciplinaire :

Pour évaluer les TD

- 1 CC pour les assidus ; un ET pour les DA
(1^{er} semestre : coef. 1,8, sauf pour psychophysiologie coef. 0,9)
(2nd semestre coef. 1,5)

Pour évaluer les CM

- 1 CC - QCM mi-Parcours (sur MADOC)
(coef. 0,4, sauf pour psychophysiologie coef. 0,2)
- 1 QCM en examen terminal
(1^{er} semestre : coef. 1,8, sauf pour psychophysiologie coef. 0,9)
(2nd semestre coef. 1,5)

Pour chaque UE du Bloc complémentaire :

Pour évaluer les CM

- 1 QCM en examen terminal
(coef. 2, sauf pour Introduction aux Neurosciences coef. 1)

Pour le bloc transversal

1er semestre :

Anglais : Dossier pour les assidus et pour les DA (En attente de l'accord de la CFVU)
(coef. 1,8) + CC-QCM mi-Parcours (sur MADOC) (coef. 0,2)

MTU : CC sur les aspects bibliographiques de la MTU et CC sur l'évaluation du niveau de français (plateforme Voltaire) (coef. 1)

2nd semestre :

Anglais : Dossier pour les assidus et pour les DA (En attente de l'accord de la CFVU)

Statistiques : Examen Terminal (coef. 3)

Ouverture professionnelle : Dossier (coef. 1)

| SEMESTRE 1 | | | VALIDATION | | Session 1 | *Session 2 | |
|--------------------|---------------------|--------------------------------|-------------------------|---|------------|------------|-----|
| BLOC DISCIPLINAIRE | HPS1-1A | Psychologie clinique | TD | CC | oui | non | |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui oui | non oui | |
| | HPS1-1B | Psychologie cognitive | TD | CC | oui | non | |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui oui | non oui | |
| | HPS1-1C | Psychologie du développement | TD | CC | oui | non | |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui oui | non oui | |
| | HPS1-1D | Psychologie Sociale | TD | CC | oui | non | |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui oui | non oui | |
| | HPS1-1E | Psycho-physiologie | TD | CC Sur Madoc | oui | non | |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui oui | non oui | |
| | BLOC COMPLEMENTAIRE | HPS1-2A | Psychologie clinique | CM : QCM de 30min en ET | | oui | oui |
| | | HPS1-2B | Psychologie cognitive | CM : QCM de 30min en ET | | oui | oui |
| HPS1-2C | | Psychologie du développement | CM : QCM de 30min en ET | | oui | oui | |
| HPS1-2D | | Psychologie Sociale | CM : QCM de 30min en ET | | oui | oui | |
| HPS1-2E | | Introduction aux neurosciences | CM : QCM de 30min en ET | | oui | oui | |
| BLOC TRANSVERSAL | HPS1-3A | Anglais | TD | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + Contrôle continu | oui oui | Oui | |
| | HPS1-3B | MTU | CC | | oui | oui | |

| SEMESTRE 2 | | | VALIDATION | | Session 1 | Session 2 |
|---------------------|-------------------|--------------------------------|---|---|-----------|-----------|
| BLOC DISCIPLINAIRE | HPS2-1A | Psychologie clinique | TD | CC | oui | non |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui | oui |
| | HPS2-1B | Psychologie cognitive | TD | CC | oui | non |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui | oui |
| | HPS2-1C | Psychologie du développement | TD | CC | oui | non |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui | oui |
| | HPS2-1D | Psychologie Sociale | TD | CC | oui | non |
| | | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui | oui |
| HPS2-1E | Psychophysiologie | TD | CC | oui | non | |
| | | CM | CC QCM mi-Parcours (MADOC) + QCM de 30min en ET | oui | oui | |
| BLOC COMPLEMENTAIRE | HPS2-2A | Psychologie clinique | CM et TD : QCM de 30min en ET | | oui | oui |
| | HPS2-2B | Psychologie cognitive | CM et TD : QCM de 30min en ET | | oui | oui |
| | HPS2-2C | Psychologie du développement | CM et TD : QCM de 30min en ET | | oui | oui |
| | HPS2-2D | Psychologie Sociale | CM et TD : QCM de 30min en ET | | oui | oui |
| | HPS2-2E | Introduction aux neurosciences | CM et TD : QCM de 30min en ET | | oui | oui |
| BLOC TRANSVERSAL | HPS2-3A | Anglais | TD | Contrôle continu | oui | oui |
| | HPS2-3B | Statistiques | CM et TD : CC (QCM en ligne) + ET d'1h | | oui | oui |
| | HPS2-3C | Ouverture Professionnelle | Contrôle continu | | oui | oui |

* La session 2 est ouverte pour certaines UE selon la règle des compensations.

Report des notes

Régime ordinaire

D'une session à l'autre

- Cas du CC :

Les notes de CC (y compris CC QCM mi-Parcours) sont automatiquement reportées d'une session à l'autre, quelle que soit leur valeur. Il n'y a en effet pas de possibilité de rattrapage grâce à une seconde session pour les CC.

SAUF :

- Au premier semestre pour l'UE MTU, un rattrapage est possible si la note <10 n'est pas compensée.
- Au seconde semestre pour l'UE Ouverture professionnelle, un rattrapage est possible si la note <10 n'est pas compensée.
- Au premier et au second semestre pour UE anglais, un rattrapage est possible si la note <10 n'est pas compensée.

- Cas des ET :

Les étudiants qui n'ont pas validé leur année lors de la première session (moyenne générale inférieure à 10 sur 20) peuvent repasser les examens terminaux des UE non validées au sein des Blocs non validés. Pour toutes les UE des blocs disciplinaires du 1^{er} et du 2^{ème} semestre, l'étudiant peut aller au rattrapage si l'UE est non validée (UE inférieure à 10 sur la moyenne CC et ET), même si la note de l'examen terminal est supérieure à 10. Par exemple, si un étudiant a obtenu 9 comme note finale pour l'UE, mais il a eu 7 au CC et 11 à l'ET, il peut aller au rattrapage.

Attention, le jury lors des délibérations tient compte de la présence aux épreuves de rattrapages.

Conformément à l'arrêté Licence, la seconde chance est de droit. L'organisation de la seconde session est assurée par la composante qui peut mettre en place un système d'inscription. **La meilleure note entre les deux sessions sera conservée.**

D'une année à l'autre

En cas d'échec à la validation de l'année, les notes (CC et ET) de l'UE non acquise ne sont jamais reportées d'une année sur l'autre. Donc, l'étudiant est réinscrit à l'UE et se représente à la validation de l'UE (CC et ET).

Pour les dispensés d'assiduité

Les notes ETDA (Examen Terminal pour Dispensés d'Assiduité) correspondant à la validation des TD, ne sont pas reportées en seconde session. Cela signifie que la note d'examen terminal de seconde session remplace les deux notes de session 1 (la note d'examen terminal et la note ETDA de validation de TD quand il y en a une).

Les règles de report des autres notes sont les mêmes que celles du régime ordinaire.

Pour le régime spécial

Les moyennes des UE de la première année du régime sont « gelées » pendant 1 an (y compris les notes inférieures à 10).

A la fin de la seconde année, le jury délibère sur l'ensemble des résultats.

La compensation intervient en fin de deuxième année du régime.

Validation – capitalisation - compensation

Une année d'étude est validée dès lors que chacune des UE de l'année est validée (moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 10/20 ou validée par compensation, voici ci-dessous, avec les autres UE du bloc)

Un semestre est validé dès lors que l'étudiant valide chacun des blocs d'UE qui le composent.

Une année ou un semestre peuvent se compenser avec les règles suivantes :

○ Seuls les Blocs Disciplinaires et Complémentaires peuvent se compenser au sein d'un semestre et au sein de l'année. Par exemple, si j'ai une note de 8 à l'UE HPS1-1A, je peux compenser avec la note de 12 que j'ai obtenue à l'UE HPS1-1C. Ou encore, si j'ai une note de 9 au Bloc disciplinaire 1, je peux compenser avec la note de 12 que j'ai obtenue au bloc complémentaire 1. Toutefois, **si pour un bloc la moyenne obtenue est inférieure à 6 sur 20, alors la compensation ne s'applique pas entre les blocs.**

○ Au sein d'un semestre, le Bloc Transversal ne peut pas se compenser avec l'un des deux autres blocs. Les compétences évaluées dans le bloc transversal sont en effet différentes de celle évaluées dans les blocs disciplinaires et complémentaires. Par contre, les 2 blocs « Transversal » sont compensables entre eux sur l'année. Par exemple, si j'ai une note de 8 en anglais, je ne peux compenser que par la note que j'ai eue en MTU (semestre 1) ou en statistiques, ouverture professionnelle, ou anglais (semestre 2). Je ne peux pas compenser la note d'anglais par de la psychologie complémentaire ou disciplinaire.

○ Au sein de chacun des 6 blocs, des compensations entre UE sont possibles.

Les UE validées (moyenne UE supérieure ou égale à 10 ou par compensation) sont définitivement acquises.

Le jury d'examen se prononce sur la validation de l'année et des semestres :

- dès la délibération de première session (en mai/juin)
- en fin de seconde session (en juillet).

Une UE disciplinaire est acquise :

- 1- dès lors que la moyenne des CC + ET qui la composent, affectés de **leurs coefficients**, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.
- 2- par compensation au sein du bloc disciplinaire avec les autres UE
- 3- par compensation au sein du semestre avec le bloc complémentaire
- 4- par compensation au sein de l'année avec les blocs disciplinaire et complémentaire de l'autre semestre.

Pour les étudiants LAS, ces règles de compensation diffèrent : chaque UE, chaque bloc, et chaque semestre sont compensables entre eux.

Jury

Un jury est nommé par année d'études. Il délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation :

- dès la délibération de la 1^{ère} session (en mai-juin),
- en fin de 2nde session (en juillet).

LE JURY EST SOUVERAIN. Il se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury qui s'inscrivent alors sur le procès-verbal (PV).

Le PV est affiché dans les couloirs de la Faculté et disponible sur Internet, à l'issue de la délibération du jury. Il est formellement interdit de dégrader le PV affiché (arrachage, raturage) sous peine de poursuites.

Cas du régime spécial : le jury statue sur la validation de l'année d'études à l'issue des **deux années** universitaires, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Consultation des copies

Tout étudiant a le droit de consulter sa(ses) copie(s) d'examen et de s'entretenir avec le(s) correcteur(s). Cette consultation a lieu dans les jours qui suivent l'affichage des résultats (modalités communiqués au préalable).

Avertissement : la consultation des copies ne permet en aucun cas l'augmentation d'une note en vue d'acquiescer une UE ou de valider l'année (cette décision relève de la seule compétence du jury), ni l'évaluation de l'enseignement ou de l'enseignant.

Progression

Conditions d'inscription dans l'année supérieure

L'accès est de droit, mais l'inscription se fait dès lors que l'étudiant a validé l'ensemble de l'année précédente. La réinscription s'effectue via l'Intranet.

Si l'étudiant a validé un seul semestre (il est indiqué sur le relevé de notes : « autorisé/refusé » ou « autorisé/absent »), il peut :

- à la fois redoubler l'année pour valider le semestre non validé **et** s'inscrire dans l'année supérieure (*Attention ! en cas de chevauchement des dates d'examen entre 2 années, il faut privilégier l'acquisition des UE de l'année précédente*)

- Si l'étudiant ne veut pas s'inscrire dans l'année supérieure, mais seulement redoubler l'année en cours pour terminer l'acquisition des UE manquantes, **il est nécessaire de contacter la scolarité.**

ATTENTION : Nous rappelons aux étudiants qui sont dans les 2 cas de figure suivants, après les résultats de la deuxième session, qu'il est nécessaire pour eux de bien évaluer la charge de travail supplémentaire que représente le passage dans une année supérieure avec des UE non acquises l'année précédente.

Pour une 3^{ème} inscription dans la même année, il est nécessaire d'effectuer une demande de dérogation.

Transfert

Les étudiants nantais souhaitant intégrer une autre université doivent tout d'abord contacter cette dernière pour connaître sa capacité d'accueil, puis le service de la scolarité Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université de Nantes pour retirer le dossier requis.

Diplômes et relevés de notes

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Sans demande expresse de l'étudiant, le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé, d'une part la L1 et d'autre part la L2.

Obtention du diplôme final de Licence

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment la L1, la L2 et la L3, **il n'y a pas de compensation entre les années.**

Délivrance de diplôme, de relevé de notes et des ECTS.

Les diplômes sont disponibles à partir de la mi-décembre au guichet « examens et diplômes » de la scolarité LLSHS.

Les relevés de notes sont disponibles sur l'Intranet dès la délibération du jury (les étudiants ont accès à leurs 3 dernières années). Ils constituent des documents officiels à conserver. **Il est impératif de les télécharger et de les imprimer (la version officielle est en format PDF)** (pour en disposer rapidement en cas de constitution d'un dossier par exemple).

A l'issue du premier semestre, le président du jury peut, sur demande de l'étudiant, délivrer un relevé provisoire de notes et crédits ECTS acquis.

Langues, Culture & Initiative

Pratiquer une activité culturelle et artistique à l'UN

Tentés par une pratique artistique à l'université ? Dans une ambiance conviviale, aux côtés d'artistes, profitez d'une offre d'ateliers ouverts à tous et gratuits tout au long de l'année : écriture, expression et médias, théâtre, graff et fresque, culture numérique, danse contemporaine, vidéo, photo, poésie, rythme et voix, broderie, art et sciences, architecture.

Direction culture et initiatives – 02 72 64 04 48 – ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Pratiquer les langues étrangères à l'université

Le SUL (Service Universitaire des Langues) propose chaque semestre une offre ponctuelle de formations linguistiques ouvertes à tous les étudiants souhaitant progresser et pratiquer des langues étrangères (anglais, espagnol, allemand, italien, roumain, arabe, chinois, coréen etc...) : formations intensives, ateliers de conversation, remise à niveau, modules d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation en langue étrangère, préparation aux tests de certification (TOEIC, CLES, TOEFL etc.) ou aux séjours d'étude à l'étranger.

Un Centre de Ressources en Langues (CRL) va ouvrir au troisième étage du bâtiment Tertre à l'automne 2018. Dans cet espace dédié à l'apprentissage de langues étrangères, vous trouverez une bibliothèque (manuels, romans, BD, DVD etc.), une salle de visionnage de films ainsi que des postes informatiques pour travail sur plate-formes et logiciels en autonomie. Le CRL accueillera toute l'année des groupes de conversations plurilingues, des clubs de lectures, un cinéclub, et divers ateliers linguistiques et culturels.

Pour en savoir plus : <http://www.pratiquerleslangues.univ-nantes.fr/>

Informations pratique

Calendrier Universitaire : 2022 – 2023

| | OBJET | DATES | SEMAINE |
|-------------------|--|---------------------------------------|---------|
| — | Réunions de rentrée de L1 | du 5 septembre au 9 septembre 2022 | 36 |
| SEMESTRE 1 | Période de cours | du 12 septembre au 28 octobre 2022 | 37-43 |
| | Interruption de cours | du 29 octobre au 6 novembre 2022 | 44 |
| | Suite des cours | du 7 novembre au 9 décembre 2022 | 45-49 |
| | Révisions | du 12 au 16 décembre 2022 | 50 |
| | Vacances de Noël | du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023 | 51-52 |
| | Examens session 1 semestre 1 | du 3 au 14 janvier 2023 | 1-2 |
| SEMESTRE 2 | Période de cours | du 16 janvier au 17 février 2023 | 3-7 |
| | Interruption de cours | du 18 février au 26 février 2023 | 8 |
| | Suite des cours | du 27 février au 14 avril 2023 | 9-15 |
| | Révisions | du 17 avril au 21 avril 2023 | 16 |
| | Vacances de printemps | du 22 avril au 1 mai 2023 | 17 |
| | Examens session 1 semestre 2 | du 2 au 17 mai 2023 | 18-20 |
| | Corrections, délibérations | du 22 mai au 1 juin 2023 | 21-22 |
| | Affichage des résultats session 1 | au plus tard le 2 juin 2023 | 22 |
| | Examens session 2 semestres 1 & 2 | du 12 juin au 4 juillet 2023 | 24-27 |
| | Corrections, délibérations | du 5 juillet au 12 juillet 2023 | 27-28 |
| | Affichage des résultats session 2 | au plus tard le 13 juillet 2023 | 28 |

NB : Les semaines 44 et 8 ne sont pas des semaines de congés. Les étudiants peuvent avoir des cours de rattrapage et/ou des contrôles continus.

Coordonnées Des Services

Adresse Université : Faculté de psychologie

Nantes Université
Faculté de psychologie
B.P. 81227
44312 NANTES CEDEX 3

SCOLARITE des Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSHS)

(Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Lettres Modernes, Lettres Classiques, Histoire, Sociologie, Langues, Géographie)

scolarité.humanités@univ-nantes.fr
02.53.52.29.00

SERVICE SOCIAL

Possibilité de rencontrer une assistante sociale : contacter le Crous.

CROUS Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

2 Bd Guy Mollet - BP 52213
44322 NANTES Cédex 3
Tél. 02.40.37.13.13

SUIO Service Universitaire d'Information et d'Orientation

&

SUMPPS Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Maison des Services - SUMPPS
110, boulevard Michelet - BP 32238
44322 - NANTES Cedex 3

Tél. SUIO : 02.40.37.10.00

Tél. SUMPPS : 02.40.37.10.50

Coordonnées des Enseignants de Psychologie

| Nom | Prénom | Grade | Bureau | Poste téléphonique |
|--------------|---------------|-------------|---------------------|--------------------|
| ACIER | Didier | Professeur | 134 | 02.53.52.26.25 |
| AMELINE | Anais | MCF | | |
| AUDA-BOUCHER | Gwénola | MCF | UFR Sciences | 02.51.12.56.33 |
| BABIN | Jean-Philippe | MCF | 124 | 02.53.52.26.27 |
| BACRO | Fabien | MCF | 130 | 02.53.52.26.41 |
| BEFFARA | Brice | MCF | | |
| BOUDOUKHA | Abdel Halim | Professeur | 138 | 02.53.52.26.08 |
| CAPPONI | Irène | MCF | 126 | 02.53.52.26.33 |
| CHAILLOUX | Anne-Clémence | | | |
| CHAUCHARD | Emeline | MCF | 136 | 02.53.52.26.05 |
| CHERAUD | Yvonnick | MCF | UFR Sciences et 134 | 02.51.12.56.35 |
| COLOMBEL | Fabienne | MCF HDR | 128 | 02.53.52.26.17 |
| CONGARD | Anne | Professeur | 149 | 02.53.52.26.03 |
| DODIER | Olivier | Professeur | 128 | 02.53.52.26.18 |
| DE BONT | Leslie | PRAG | 149 | 02.53.52.26.02 |
| DELEDALLE | Aurore | MCF | 132 | 02.53.52.26.11 |
| DUBERNET | Julie | MCF | | |
| DOUE MAMBET | Constance | | | |
| EJLASSI | Aïda | Enseignante | 145 | 02.53.52.26.77 |
| EVARD | Christelle | MCF | 125 | 02.53.52.26.31 |
| FLAUDIAS | Valentin | MCF | 137 | |
| FLEURY-BAHI | Ghazlane | Professeur | 150 | 02.53.52.26.29 |
| GALHARRET | Jean Michel | PRAG | 131 | 02.53.52.26.16 |
| GONTHIER | Corentin | Professeur | | |
| GILET | Anne-Laure | MCF | 130 | 02.53.52.26.42 |
| GUERRERO | Lina | MCF | 137 | |
| GUIGNARD | Jacques-Henri | MCF | 131 | 02.53.52.26.43 |
| GUILLEMOT | Françoise | PRAG | 138 | 02.53.52.26.09 |
| GUIMARD | Philippe | Professeur | 140 | 02.53.52.26.36 |
| HUCHET | Corinne | MCF | UFR Sciences | 02.53.00.92.08 |
| KINDELBERGER | Cécile | MCF | 131 | 02.53.52.26.01 |
| LE BORGNE | Margaux | MCF | 128 | 02.53.52.26.79 |
| MARTIN | Pierre | PAST | 129 | 02.53.52.26.21 |
| NAVARRO | Oscar | MCF | 146 | 02.53.52.26.30 |
| NDOBO | André | Professeur | 152 | 02.53.52.26.14 |
| NOCUS | Isabelle | MCF HDR | 140 | 02.53.52.26.37 |
| PARKER | Marine | | | |
| POTHIER | Joanna | Past | | |
| RENARD | Elise | MCF | 154 | 02.53.52.26.44 |
| REMOND | Jean-Jacques | | | |
| ROBIN | Frédérique | MCF HDR | 132 | 02.53.52.26.46 |
| ROMMEL | Delphine | MCF | 136 | 02.53.52.26.35 |

| | | | | |
|----------|---------|------------|-----|----------------|
| ROUSSIAU | Nicolas | Professeur | 154 | 02.53.52.26.45 |
| SALOME | Franck | MCF | 127 | 02.53.52.26.23 |
| SARDA | Elisa | MCF | 137 | 0253522638 |
| WILLIAMS | Rachel | MCF | 149 | 02.53.52.26.28 |
| ZITI | Abdenbi | MCF | 124 | 02.53.52.26.28 |

Abréviations

| | |
|----------------|--|
| APS | Activités Physiques et Sportives |
| ATER | Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche |
| BS | Bibliothèque Spécialisée |
| BU | Bibliothèque Universitaire |
| CC | Contrôle Continu |
| CM | Cours Magistral |
| Cycle L | Cycle Licence |
| Cycle M | Cycle Master |
| DA | Dispensé d'Assiduité |
| EC | Elément Constitutif d'une unité d'enseignement |
| ECTS | European Credits Transfer System |
| ET | Examen Terminal |
| ESPE | Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education |
| HDR | Habilité à Diriger des Recherches |
| LLSHS | Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales |
| LAS | Licence Accès Santé |
| MCF | Maître de Conférences |
| MTU | Méthodologie du Travail Universitaire |
| PPP | Projet Professionnel Personnalisé |
| PAST | Professeur Associé Temporaire |
| PASS | Parcours Accès Santé Spécifique |
| PR | Professeur |
| PRAG | Professeur Agrégé |
| PV | Procès-Verbal |
| STAPS | Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives |
| SUAPS | Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives |
| SUIO | Service Universitaire d'Information et d'Orientation |
| SUMPPS | Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé |
| TD | Travaux Dirigés |
| TP | Travaux Pratiques |
| UEL | Unités d'Enseignement Libre |

UN

U

psychologie.univ-nantes.fr